

LE DEVOIR

Vol. CIII N° 139

LE DEVOIR, LE JEUDI 21 JUIN 2012

1,09 \$ + TAXES = 1,25 \$

Le PQ s'en prend à Duchesneau

L'ex-patron de l'UAC aurait outrepassé ses pouvoirs en enquêtant sur les partis politiques

BRIAN MYLES

Le Parti québécois (PQ) a semé la consternation hier à la commission Charbonneau en accusant Jacques Duchesneau d'avoir perdu sa crédibilité avec son enquête bénévole sur le financement illégal des partis politiques.

L'ex-patron de l'Unité anticollusion (UAC) s'est fait des ennemis inattendus. C'est l'avocate

du PQ, Estelle Tremblay, qui a mené l'attaque frontale contre sa probité. Selon M^{me} Tremblay, Jacques Duchesneau a déshonoré ses fonctions de dirigeant de l'UAC en poursuivant ses enquêtes à titre de simple citoyen après son renvoi de l'Unité, en octobre 2011.

Cette démarche «affecte notablement sa crédibilité comme dirigeant d'un organisme public», a-t-elle dit devant la Commission d'enquête sur

l'octroi et la gestion des contrats publics dans l'industrie de la construction (CEIC).

«M. Duchesneau, sans aucune autorisation, [...] s'est improvisé enquêteur, a constitué des dossiers sur autrui, et, ce faisant, il a compromis l'impartialité et l'indépendance de sa fonction de représentant de l'État lorsqu'il était dirigeant de

VOIR PAGE A 8 : DUCHESNEAU

Accurso, Catania et cie

La commission Charbonneau a rendu publics hier les sept diagrammes concernant des entreprises qui ont été dans la mire de l'unité anticollusion. Page A 8

AUJOURD'HUI



Le monde · La publication des résultats électoraux est retardée. Les Frères musulmans crient au salissage. Page B 5

Actualités · Les femmes parlementaires opposées à un débat sur l'avortement. Une sénatrice conservatrice a signé la déclaration. Page A 3



Actualités · Marois retire son carré rouge. Jean Charest se moque d'elle. Les étudiants n'y voient pas de désaveu. Page A 3

Culture · La Cinéma-thèque met ses archives publicitaires à la rue. Page B 8

Annonces... A4 Météo..... B6
Avis légaux... B4 Mots croisés B6
Décès..... A4 Sports..... B6
Grille télé... B7 Sudoku..... B5



GROGNE POPULAIRE CONTRE LE «CAPITALISME VERT» PROPOSÉ PAR L'ONU



AGENCE FRANCE-PRESSE

Comme des milliers d'autres personnes, des membres de la tribu brésilienne Kayapos ont manifesté hier dans les rues de Rio pour dénoncer le «capitalisme vert» que l'ONU proposerait sous la dictée des multinationales.

RIO+20 : le sommet politique démarre dans la controverse

LOUIS-GILLES FRANÇEUR

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a ouvert hier la portion politique de Rio+20 en se disant convaincu qu'un «accord historique» était à la portée des quelque 100 chefs d'Etat et de

gouvernement s'ils approuvent l'entente de principe adoptée lundi par les délégués.

L'absence des Obama, Merkel et Cameron, notamment, qui ont tenté dans les deux derniers jours de relancer la «croissance» lors d'une réunion du G20 au Mexique, illustre bien à quel point cette

même croissance, dont on tente à Rio de réduire les impacts sur la planète, a peu de chances de se retrouver au banc des accusés, comme le réclame une partie importante de la société civile qui doute qu'une «économie verte» puisse permettre de reprendre le contrôle du climat, restaurer la biodiversité, réduire la pauvreté et instituer un meilleur équilibre entre les hémisphères nord et sud.

Ban Ki-moon s'est dit d'avis que l'humanité avait maintenant une «deuxième chance», une admission explicite de l'échec de la conférence de Rio de 1992 et de ses deux

conventions principales sur la protection du climat et de la biodiversité malgré 20 ans de négociations. Se disant convaincu que l'entente de lundi est «axée sur l'action», il a affirmé que «si ces actions sont entreprises et que des me-

VOIR PAGE A 8 : RIO

Le MAC abandonne son projet d'agrandissement

Le nouveau président du CA veut augmenter l'achalandage du musée

ISABELLE PARÉ

Homme d'affaires prospère et mécène, le nouveau président du conseil d'administration du Musée d'art contemporain (MAC), Alexandre Taillefer, s'amène avec le souhait de doubler l'achalandage et de rehausser la notoriété du musée du centre-ville. Et cela, en mettant au rancart l'ambitieux plan de «recons-

truction» du MAC pour privilégier des projets «plus étapés et réalistes».

Interrogé à quelques heures de son premier conseil d'administration, hier soir, le nouveau président du MAC était tout à fait conscient du brassage qu'allait provoquer cette nouvelle vision, à des lunes de celle dévoilée par la direction, il y a six mois à peine, proposant plutôt la ré-

novation et l'agrandissement du musée au coût de 88 millions de dollars.

«Il y aura sûrement des gens qui ne seront pas heureux, mais si on persiste dans cette direction [du projet de 88 millions], on n'arrivera à rien», a-t-il répété hier, persuadé de parvenir à convaincre ses collègues du coup de barre à donner

VOIR PAGE A 8 : MAC



ANNIK MH DE CARUFEL

Alexandre Taillefer, le nouveau président du CA du MAC.

EN CONSTRUCTION

WHITLOCK WEST
Le premier hameau d'Hudson



Authenticité et exclusivité

Devenez propriétaire et savourez une vie remplie d'activités privilégiées.

Appelez-nous (450) 458-5688
www.whitlockwest.com

ACTUALITÉS

ÉTUDE

Mise en garde contre le financement à l'acte dans les hôpitaux

CAROLINE MONTPETIT

L'idée de financer les hôpitaux en fonction du nombre d'actes qui s'y commettent est «*téméraire*», selon l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), qui s'est penché sur les conséquences de l'application d'une telle politique dans différents pays du monde.

C'est ce qu'un chercheur de l'IRIS, Guillaume Hébert, a expliqué hier en conférence de presse à Montréal.

En Angleterre, où ce modèle a été mis en place, les établissements de santé ont vu leur nombre de gestionnaires croître de 77%, constate-t-il.

Contrairement au régime actuel du Québec, qui prévoit que les hôpitaux fonctionnent avec des budgets fixes, qui font d'ailleurs en sorte qu'ils doivent souvent fermer des lits lorsque les budgets sont atteints, le financement par activité prévoit que les budgets des hôpitaux soient établis selon le nombre de patients qu'ils accueillent.

Cette nouvelle approche, qui place les hôpitaux en concurrence les uns contre les autres, est favorisée par le gouvernement actuel, qui a mis sur pied un comité pour étudier sa mise en œuvre, présidé par Wendy Thomson, de McGill.

Or, selon les chercheurs de l'IRIS, cette approche peut avoir de nombreuses conséquences négatives, notamment en incitant les hôpitaux au surdiagnostic et à la surhospitalisation.

En fait, cette façon de faire a tellement fait exploser les dépenses dans les hôpitaux, en Angleterre et en Australie, que l'on a été obligé de leur imposer des budgets plafonnés, explique Guillaume Hébert.

Selon les chercheurs de l'IRIS, les solutions aux problèmes actuels des hôpitaux, et aux longues listes d'attente qu'on y trouve,

sont plutôt dans le développement d'une meilleure coordination entre les soins de première ligne, dont la prévention, la deuxième ligne, soit les soins aigus et urgents, et les soins à domicile.

Rappelons que les établissements de santé du Québec ont déjà exprimé leur accord au virage vers le financement à l'activité préconisé par Québec.

«*Nous sommes en train d'étudier les expériences sous plusieurs juridictions ailleurs au Canada*, dit Wendy Thomson, présidente du groupe d'experts sur le financement à l'activité. *Notre mandat inclut l'intention de mettre en œuvre cette approche.*»

Le Devoir

Congédié pour un carré rouge?

Un agent de la paix aurait perdu son emploi pour avoir porté le symbole étudiant

MARCO BÉLAIR-CIRINO

Le carré rouge a-t-il coûté le gagne-pain d'Arsène Brosseau-Thiffault? L'agent de la paix accuse son ancien employeur, la Direction de la sécurité dans les palais de justice (DSPJ), de l'avoir congédié parce qu'il arborait un carré rouge... en entrant et en quittant son lieu de travail.

Pendant «*deux ou trois semaines*», Arsène Brosseau-Thiffault — qui avait épinglé un carré rouge sur sa veste afin de dénoncer la hausse des droits de scolarité — faisait sans embûches les quelques pas séparant l'entrée du Palais de justice de Montréal et le vestiaire réservé aux constables spéciaux. «*Je ne le criais pas sur tous les toits que je m'opposais à la hausse des droits de scolarité!*», précise M. Brosseau-Thiffault au *Devoir*.

Mais, appelé en renfort par ses collègues de la Chambre de la jeunesse, l'homme âgé de 21 ans a pénétré il y a quelques semaines dans le local des agents de la paix de l'édifice gouvernemental situé rue Bellechasse. Le carré rouge qu'il portait a attiré cette fois l'attention de son supérieur. «*Il n'a passé aucun commentaire sur le coup*», relate M. Brosseau-Thiffault.

Il réservait ses commentaires pour l'heure du lunch. «*Il m'a alors dit de façon courtoise que je ne devrais pas porter le carré rouge. J'ai répondu: "C'est bon. Je peux comprendre votre suggestion, mais je vais le porter parce que je soutiens la cause."*»

Puis, au milieu de la cafétéria, le capitaine aurait «*in-*



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Symbole par excellence de la cause étudiante, le carré rouge continuerait à déranger malgré l'accalmie des dernières semaines.

sulté» copieusement les étudiants en grève ainsi que les sympathisants à leur cause qui arborent le carré rouge. «*Il a comparé le fait de porter le carré rouge à porter un chandail des Hells Angels ou à s'afficher comme membre du Ku Klux Klan. Il disait que c'était un message de violence et de haine, que je ne devais pas porter ça puisque je suis censé représenter la loi.*»

Faux prétextes?

Le diplômé de l'École nationale de police du Québec (ENPQ — automne 2011) a été sommé de retirer sur le champ son morceau de tissu rouge. Il s'est exécuté.

Arsène Brosseau-Thiffault a été convoqué une semaine plus tard à une rencontre par ses supérieurs, le capitaine du Palais de justice de Montréal, Sylvain Leblanc, et la capitaine de la Direction Ouest de la DSPJ, Josée Bilodeau.

Ils ont alors brandi des photographies tirées de sa page Facebook, qui est pourtant inaccessible au grand public, fait remarquer M. Brosseau-Thiffault. On le voit par exemple fumant le narguilé, ou tenant un verre d'alcool. A leurs yeux, ces images «*étaient compromettantes*» et «*entachaient l'image du service*», rappelle-t-il. «*Ils m'ont demandé de me justifier, alors qu'en aucun cas il n'y avait des photos de personnes consommant de la drogue ou commettant des actes criminels.*»

Après 45 minutes d'échanges, durant lesquels il n'a pas été question du port du carré rouge, M. Brosseau-Thiffault a patienté une heure dans le corridor. «*Ils m'ont rappelé. Ils m'ont remis une lettre et m'ont dit de ramasser tous mes effets personnels.*»

M. Brosseau-Thiffault a exhorté la DSPJ — sous l'autorité du ministère de la Sécurité

publique — de faire marche arrière, mais en vain.

A défaut d'avoir réussi à réintégrer son poste, Arsène Brosseau-Thiffault réclame aujourd'hui des excuses de la part de son ancien employeur, estimant que sa réputation a été écorchée par ce «*renvoi abusif*».

«*La situation politique et sociale a évolué de telle façon que je ne serais plus capable aujourd'hui de travailler pour un corps d'agents de la paix.*»

Arsène Brosseau-Thiffault accuse au passage ses anciens collègues au Palais de justice de Montréal de faire du profilage politique. «*On entendait sur les ondes radio: "Il y a un carré rouge qui vient de rentrer, watchez-le!"*», affirme-t-il sans détour.

Au moment d'écrire ces lignes, la porte-parole du ministère de la Sécurité publique n'avait pas rappelé *Le Devoir*.

Le Devoir

Pauline Marois critiquée pour avoir enlevé son carré rouge

Jean Charest se moque d'elle, les étudiants, eux, s'en moquent

LISA-MARIE GERVAIS

En annonçant qu'elle ne porterait plus le carré rouge, la chef péquiste, Pauline Marois, a prêté le flanc à des critiques de la part du premier ministre, Jean Charest. Chez les étudiants, cette décision a suscité une certaine indifférence.

De passage à Rio de Janeiro, le premier ministre s'en est donné à cœur joie, lui qui avait maintes fois raillé la chef de l'Opposition parce qu'elle portait le symbole de la contestation étudiante. Pauline Marois remporte le «*championnat d'hyprocrisie*», a souligné Jean Charest, en marge de la Conférence des Nations unies sur le développement durable. Il l'a blâmée pour avoir enlevé son carré au moment où, selon lui, des questions difficiles se posent.

Le porte-parole de Québec solidaire, Amir Khadir, a pour sa part indiqué que M^{me} Marois était «*souveraine*» de ses choix. Il a toutefois réitéré que son parti n'allait pas lui emboîter le pas. «*On ne voit pas pour-*

quoi on abandonnerait le carré rouge. C'est le symbole porté par des centaines de milliers d'étudiants et de citoyens pour dire non à une hausse injuste des droits de scolarité», a-t-il dit. «*Le carré rouge signifie également à son origine la lutte à la pauvreté. C'est pour nous un symbole positif porté par des gens qui se tiennent debout pour plus de justice sociale.*»

La Fédération étudiante collégiale du Québec (FECQ) ne voit pas de désaveu dans ce geste. «*Derrière le carré rouge, il y a une opinion. Si M^{me} Marois a porté le carré rouge tout au long de la session parlementaire, elle n'en pense pas moins parce qu'elle ne le porte plus*», a soutenu Eliane Laberge, la présidente de la FECQ. «*Lors de son dernier congrès, le Parti québécois a eu une position claire, soit un moratoire pour faire des états généraux sur le système d'éducation et le financement des universités*», a-t-elle poursuivi.

Les représentants de la Coalition large de l'Association pour une solidarité syndicale étu-

diant (CLASSE) pensent au contraire que le Parti québécois ne s'est jamais prononcé clairement sur ses intentions par rapport aux droits de scolarité. Tout en se disant plutôt «*indifférente*» à la décision de M^{me} Marois, la CLASSE a souligné que celle-ci a tardé à porter le carré rouge et à embrasser la cause.

Hier matin, en entrevue à l'émission de Paul Arcand sur les ondes de 98,5, Pauline Marois avait déclaré qu'elle allait troquer le carré rouge contre la fleur de lys, emblème du Québec. «*Je ne porterai plus le carré rouge, je vais continuer de porter la cause étudiante cependant. Je l'ai porté à l'Assemblée nationale tous les jours que nous avons siégé pour très clairement dire que nous étions d'accord et j'ai dénoncé tous les jours aussi, sans aucune réserve, toutes les formes d'intimidation et de violence, les casseurs et les voyous qui ont participé à des manifestations et qui n'ont pas respecté les lois.*»

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

3000 COMMERCES
1500 RESTOS
50 SALLES
21 MUSÉES
10 FESTIVALS

ET

514

TERRASSES

TOUS LES PLAISIRS
SONT AU CENTRE-VILLE!

facebook.com/CENTREVILLEMONTREAL



Consultation générale

Sur le projet de loi n° 80, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite

La Commission de l'économie et du travail tiendra des auditions publiques sur ce projet de loi.

COMMENT PARTICIPER

- Organismes : mémoire écrit
- Citoyens : mémoire écrit ou intervention sans mémoire

Il est également possible de commenter ce mandat en ligne. Pour plus de détails, consultez le site Internet de l'Assemblée ou communiquez avec la secrétaire de la Commission.

QUAND Les auditions débuteront le 11 septembre 2012

OÙ À l'hôtel du Parlement, à Québec.

DATE LIMITE Les mémoires et les demandes d'intervention doivent être reçus au plus tard le **jeudi 30 août 2012**.

La Commission choisira ensuite les citoyens et les organismes qu'elle entendra.

Exprimez votre opinion!

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE ET DU TRAVAIL



Place aux citoyens

assnat.qc.ca

M^{me} Emilie Bevan
Secrétaire suppléante
de la Commission
1035, rue des Parlementaires,
Québec QC G1A 1A3
Téléphone : 418 643-2722
Télécopieur : 418 643-0248

Courriel : cet@assnat.qc.ca
Numéro sans frais :
1 866 DÉPUTÉS (337-8837)

ACTUALITÉS

Bulletin
de l'oppositionMICHEL
DAVID

Véronique Hivon (Joliette) paraissait fragile au départ, mais elle est devenue une redoutable parlementaire. Le contraste entre son ingénuité et la mauvaise foi du ministre de la Justice, Jean-Marc Fournier, est parfois saisissant. Elle a été l'initiatrice de la commission « Mourir dans la dignité ». A

La députée de Vachon, Martine Ouellette, critique intraitable du Plan Nord, est devenue la bête noire des ministres libéraux en commission parlementaire. Raymond Bachand et Clément Gignac, dont elle a bloqué les projets de loi, ont goûté à sa médecine. A

Même muté aux Transports, Nicolas Girard (Gouin) a réactivé le « scandale des garderies ». Il était choquant d'apprendre que des permis ont été accordés à des entrepreneurs spécialisés dans l'abattage de bovins qui ont contribué de 174 000 \$ à la caisse libérale. B

Bertrand St-Arnaud a fait vivre un enfer à Michelle Courchesne après la publication du rapport du vérificateur général sur le Fonds de développement du sport, mais son indignation perpétuelle est trop prévisible. B

La sortie de Bernard Drainville (Marie-Victorin) sur l'éventuelle disparition du PQ a été mal accueillie, mais il a réussi à imposer le référendum d'initiative populaire à Pauline Marois. Il n'a fait qu'une bouchée du ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, Yvon Vallières. Il a tendance à trop en mettre, mais la nomenclature des avantages de la souveraineté dont il a mitraillé le ministre Alain Paquet était une pièce d'anthologie. B

Stéphane Bédard (Chicoutimi) a bien embarrassé le gouvernement en exhibant un extrait du PowerPoint présenté à huis clos par le premier ministre Charest, qui expliquait comment il comptait exploiter la « rue » lors de la prochaine campagne électorale. B-

Les « purs et durs » de l'ADQ ont reproché à Gérard Deltell (Chauveau) d'avoir vendu l'âme de leur parti, mais l'ADN de l'ADQ demeure bien présente dans la CAQ. Sans doute trop au goût de François Legault, qui a renoncé à utiliser la disposition de dérogation pour éliminer les écoles passerelles. M. Deltell a fini par obtenir un bout de son « autoroute de la Bravoure ». B-

Marie Malavoy (Taillon) a tenté inlassablement de ramener le gouvernement aux véritables enjeux du conflit étudiant, mais elle n'a pu contrer l'impression d'un certain flou dans les positions péquistes. B-

Même si la CAQ a pâti de son appui au gouvernement, les amendements négociés par Eric Caire (La Peltre) ont rendu la loi 78 un peu moins indigeste. B-

Le congrès de fondation d'Option nationale a été une réussite. Au-delà d'un succès d'estime, les élections partielles dans Argenteuil et Lafontaine ont cependant permis à Jean-Martin Aussant (Nicolet-Yamaska) de mesurer l'ampleur du défi. B-

Amir Khadir (Mercier) est le député le plus médiatisé, mais son parti ne semble pas en profiter. Adulé de la gauche et d'une partie de la jeunesse, son radicalisme a déplu à l'électorat plus modéré, comme l'indique le baromètre de Léger Marketing. Son rapport sur le « financement sectoriel » des partis politiques était une contribution utile, mais c'est surtout son arrestation et celle de sa fille qui ont retenu l'attention. C

S'il voulait retourner au PQ, Pierre Curzi (Borduas) aurait dû avoir l'humilité de se plier aux conditions de Pauline Marois. Au moins, Louise Beaudoin n'a rien demandé. Mme Marois a rejeté catégoriquement son appel à l'unité des souverainistes. C-

Pour se faire pardonner sa tiédeur envers sa chef, Stéphane Bergeron (Verchères) lui a adressé une lettre d'une flagornerie gênante. Sa mutation de la Sécurité publique aux Affaires municipales avait des allures de rétrogradation. C-

Les bons économistes ne font pas nécessairement de bons politiciens. Nicolas Marceau (Rousseau) est au PQ ce que Clément Gignac est au PLQ. Tout ce qu'il dit est aussitôt oublié. Raymond Bachand doit se féliciter tous les jours que François Legault ait quitté le PQ. D

Le nom de François Rebello (La Prairie) est devenu synonyme d'opportunisme en politique. Il a gravement nui à la CAQ en la présentant comme l'antichambre de la souveraineté. Sa carrière risque de connaître une fin abrupte. E

P.S. : Cette chronique fera relâche au cours des prochaines semaines. Bon été à tous.

mdavid@ledevoir.com

RÉFORME DE L'IMMIGRATION

Les immigrants condamnés
au criminel devront plier bagage

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

Les immigrants débarqués au pays devront à l'avenir faire preuve d'un comportement exemplaire. Car s'ils sont condamnés au criminel à plus de six mois de prison, ce sera la déportation automatique, a annoncé hier Ottawa.

Les changements s'inscrivent dans une réforme du système d'immigration entamée ce printemps par le ministre Jason Kenney. Cette fois-ci, le fédéral veut se débarrasser des résidents permanents qui commettent des actes criminels, et vite.

À l'heure actuelle, ceux qui sont condamnés à moins de deux ans de prison pouvaient porter en appel l'ordonnance de déportation qui suit une peine de plus de six mois. Mais le ministre veut y mettre un terme. Plus question de pouvoir contester son expulsion du territoire canadien si la peine dépasse six mois. « On est un pays d'accueil. Mais si vous voulez rester au Canada, ne commettez pas de crime grave », a-t-il résumé hier.

Mais ce qui inquiète surtout l'opposition, ce sont de nouveaux pouvoirs discrétionnaires que s'octroie le ministre dans sa Loi accélérant le renvoi de criminels étrangers. En vertu de C-43, M. Kenney pourrait désormais refuser un statut de résident temporaire (un visa d'études, de vacances ou de travail) en plaçant l'« intérêt public ». Cette notion serait déterminée par le ministre lui-même et établie dans des lignes directrices — plutôt que par la

loi. Pour le moment, des fonctionnaires ont cité en exemple des musiciens qui prononcent des paroles haineuses et encouragent la violence. Le ministre de l'Immigration pourrait d'autre part accorder une dispense, à son gré. Le document fourni par le ministre allègue le cas d'un chef d'État qui pourrait autrement être interdit de visite.

« Aucun ministre ne devrait avoir tant de pouvoir », a scandé la néodémocrate Jinny Simms en rappelant que M. Kenney s'en était déjà offert avec son projet de loi C-31 sur les réfugiés. M. Kenney a insisté ne pas vouloir les utiliser « de façon politique » et être prêt à consulter l'opposition, mais les partis demeurent sceptiques.

Quant au retrait du droit d'appel des condamnés au criminel, le libéral Kevin Lamoureux entrevoit déjà des contestations judiciaires, jugeant que cela contreviendrait à la Charte des droits et libertés. « La façon de s'assurer qu'ils restent au Canada pour de bon, c'est soit de devenir citoyen canadien, ou de ne pas commettre de crime sérieux. Je ne pense pas que ce soit trop leur demander », a défendu M. Kenney. Un porte-parole a fait valoir que plus de 2700 personnes étaient présentement devant la Section d'appel de l'immigration.

Or, « ça ne prend pas grand-chose pour accumuler six mois [d'emprisonnement] », a argué M. Lamoureux, en citant en exemple une bagarre à la

sortie d'un bar qui tourne mal et fait un blessé grave. Ce sont des sentences qui peuvent résulter des conséquences d'un acte qui, à la base, n'était pas nécessairement grave, comme une course automobile qui fait accidentellement un mort, a expliqué à son tour Peter Edelmann, de la section de l'immigration de l'Association du barreau canadien.

Dans le cas d'un individu condamné à l'extérieur du Canada, l'appel ne serait plus possible si l'infraction est passible au pays d'une sentence de plus de 10 ans. On peut penser à un jeune de 19 ans qui utilise une fausse carte d'identité pour entrer dans un bar de New York, a illustré M. Edelmann.

Parmi les autres changements prévus à C-43, Ottawa veut s'assurer que les étrangers inadmissibles au Canada pour des motifs comme la sécurité, l'atteinte aux droits de la personne ou les activités de crime organisé ne puissent plus

contester leur expulsion en plaçant des circonstances humanitaires; ceux dont un membre de la famille immédiate est interdit de territoire pour ces mêmes motifs le seront eux aussi, même s'ils voyagent sans lui — ceux dont le parent est considéré à plus faible risque seront cependant admissibles temporairement —; les fausses déclarations entraîneront une interdiction de territoire et de demande de résidence permanente pendant cinq ans.

Le Devoir



Les Canadiens opposés à l'avortement manifestent chaque année, le 12 mai, devant le Parlement pour réclamer un durcissement de la loi. Une demande qui ne trouve pas écho auprès d'une majorité d'élus fédéraux.

Avortement: le caucus des femmes
se dit opposé à la réouverture du débat

HÉLÈNE BUZZETTI

Correspondante parlementaire à Ottawa

Le caucus des femmes parlementaires de tous les partis politiques représentés à Ottawa est sorti hier pour dénoncer l'initiative du conservateur Stephen Woodworth visant à déterminer quand, au juste, débute la vie. Même la désormais célèbre sénatrice conservatrice Nancy Ruth a signé la déclaration.

« Le caucus multipartite des femmes tient à affirmer sa vive opposition à la motion M-312. Nous croyons fermement à la liberté de choix des femmes quant à la décision de poursuivre ou non une grossesse. Il s'agit d'un droit fondamental et non négociable. Le caucus multipartite des femmes s'oppose donc à toute réouverture de ce débat », dit cette déclaration.

Le caucus des femmes est composé de députées et de sénatrices de tous les partis politiques, dont le Parti conservateur. Nancy Ruth était présente à la conférence de presse hier. Mme Ruth s'est fait connaître en 2010 alors que le débat sur

le financement de l'avortement à l'étranger faisait rage. Ottawa avait décrété que les groupes obtenant du financement fédéral dans le cadre de sa politique sur la santé maternelle à l'étranger ne devaient pas offrir ou favoriser l'avortement. Les groupes de femmes pro-choix avaient critiqué le gouvernement et Mme Ruth avait été entendue leur disant de

crois que c'est un enjeu qui divise au Canada. Je crois que c'est mieux d'être silencieux. »

La motion 312 de M. Woodworth, qui sera votée cet automne, demande la création d'un comité parlementaire pour déterminer quand débute la vie humaine: à la sortie complète de l'enfant du ventre de sa mère ou quelque part pendant les 40 semaines de

La motion 312 de M. Woodworth demande la création d'un comité parlementaire pour déterminer quand débute la vie humaine

« fermer leurs gueules » (« shut the fuck up »). Elle voulait par là souligner que plus la question serait débattue en public, plus les forces pro-vie influenceraient le débat.

Invitée à dire hier pourquoi, cette fois-ci, elle ne croyait pas qu'il était mieux de se taire, Mme Ruth a concédé qu'elle avait toujours la même opinion. « Je ne considère pas avoir changé d'aucune manière », a-t-elle dit. Je

gestation. Aux fins d'application des parties du Code criminel portant sur le meurtre, un fœtus devient enfant à sa sortie complète de la mère.

Le premier ministre Stephen Harper a déjà indiqué qu'il s'opposerait à cette motion. Tout indique que les ministres emboîteront le pas, assurant la défaite de la motion. Le Nouveau parti démocratique s'est engagé à voter contre, tout comme le Bloc québécois et Elizabeth May, tandis que le Parti libéral, tout en se disant opposé, n'imposera pas la ligne de parti.

Le Devoir

Chefferie: Trudeau
gonflerait le vote
des libéraux

Ottawa — Un nouveau sondage suggère que les Canadiens voteraient pratiquement deux fois plus pour les libéraux si Justin Trudeau était à la tête de la formation politique, plutôt que s'il s'agissait de l'un des autres candidats potentiels moins connus à la direction du parti.

Le coup de sonde La Presse Canadienne — Harris — Decima indique que 33 % d'entre eux voteraient certainement ou probablement pour le Parti libéral du Canada (PLC) si celui-ci était dirigé par le député montréalais, qui est aussi le fils aîné de l'ancien premier ministre Pierre Elliott Trudeau. Il s'agit là d'un attrait beaucoup plus important que celui démontré pour neuf autres candidats potentiels, qui recueillent entre 10 et 18 % d'intentions de vote.

Les résultats du sondage sont publiés quatre mois avant que la course ne soit officiellement lancée, et avant que quelque candidat que ce soit n'ait annoncé sa participation.

Le premier vice-président de Harris-Decima, Doug Anderson, estime que les avis sur les candidats possibles ne sont « aucunement coulés dans le béton », et pourraient changer de façon dramatique une fois la course véritablement lancée. En conséquence, dit-il, ces résultats ne sont utiles que pour dresser une sorte de « grille de départ » de l'opinion publique, à partir de laquelle on mesure le progrès de la course.

Le sondage téléphonique, mené auprès de tout juste au-delà de 1000 répondants, s'est étendu du 14 au 18 juin, et est considéré comme fiable dans une marge de plus ou moins 3,1 points de pourcentage, 19 fois sur 20.

Justin Trudeau avait tout d'abord annoncé qu'il ne serait pas candidat, mais la pression s'est accrue pour le faire changer d'idée depuis l'annonce-surprise de Bob Rae, la semaine dernière, indiquant qu'il ne tenterait pas de transformer son titre temporaire en poste permanent. Jeune, télévisuelle et héritier d'une famille très connue, M. Trudeau est le libéral fédéral le plus connu au pays.

La Presse canadienne

Le député Del Mastro
joue la carte de l'innocence

Le député conservateur Dean Del Mastro a joué la carte de l'innocence hier en affirmant ne rien savoir des allégations de financement par prétextes qui grèvent sa campagne. Des donateurs à sa campagne de 2008 ont affirmé sous serment qu'ils avaient donné 1000 \$ à M. Del Mastro après que leur employeur, le cousin du député, leur ait promis qu'il les rembourserait. Ils auraient donc servi de prête-noms à David Del Mastro, son entreprise ou tout autre individu qui désirait verser plus à Dean Del Mastro que les 1000 \$ par personne autorisés par la loi. Intercepté hier dans les couloirs du Parlement, M. Del Mastro a été invité à expliquer pourquoi ses donateurs auraient ainsi été remboursés par son cousin. « Je n'ai aucune idée de quoi vous parlez », a répondu le député. Lorsqu'on lui a rappelé les allégations contenues dans les articles qui tapissent les journaux ces jours-ci et qui mentionnent son nom à répétition, M. Del Mastro a ajouté: « Je vois toutes sortes d'histoires idiotes qui circulent chaque jour. En quoi ça me concerne ? » C'est la première fois que M. Del Mastro répond aux allégations qui pèsent contre lui. Un autre secrétaire parlementaire se lève à la Chambre des communes pour répondre à sa place. — Le Devoir

ACTUALITÉS

Briseurs de grève : trois nouvelles plaintes contre la CCQ

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

Le Syndicat des employés professionnels et de bureau (SEPB), qui représente les 600 salariés de la Commission de la construction du Québec (CCQ) en grève depuis le 5 juin, déposera aujourd'hui trois autres plaintes touchant des briseurs de grève. C'est ce qu'a indiqué hier, au *Devoir*, le directeur principal du SEPB, Serge Cadieux. Déposées devant la Commission des relations de travail (CRT), ces plaintes s'ajoutent à deux autres plaintes que doit entendre la CRT aujourd'hui, la première pour négociation de mauvaise foi et la deuxième pour entrave à des activités syndicales.

Le SEPB a déjà porté plainte pour l'utilisation de briseurs de grève par la CCQ. Dans un cas, la CRT a émis une ordonnance provisoire pour exiger de la CCQ qu'elle cesse d'avoir recours aux services d'un informaticien le temps d'entendre la cause sur le fond. Or, plutôt que de plaider à la CRT, la CCQ a préféré signer, lundi dernier, une entente avec le syndicat qui prévoit le remerciement de 26 consultants en informatique engagés par l'organisme. Pour le syndicat, il s'agissait d'une admission de la part de la CCQ. Ces consultants effectuaient bel et bien des tâches que les syndiqués en grève accomplissaient, a dit Serge Cadieux.

Pour Louis-Pascal Cyr, le porte-parole de la présidente de la CCQ, Diane Lemieux, il s'agit plutôt d'« un geste de bonne volonté pour rapprocher les parties ». L'entente signée lundi stipule que les parties conviennent qu'elle « intervient sans préjudice ni admission quant à leurs prétentions respectives ». Il a aussi cité un rapport d'enquête du ministre, daté du 12 juin, qui conclut que la CCQ n'a pas contrevenu aux dispositions antibiseurs de grève du Code du travail.

Le Devoir



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Plusieurs commerces de Montréal souhaitent continuer à utiliser dans leur affichage leur marque de commerce en anglais.

L'ANGLAIS DANS L'AFFICHAGE

L'OQLF pourra faire appel aux tribunaux, dit St-Pierre

ROBERT DUTRISAC

Correspondant parlementaire à Québec

La ministre responsable de l'application de la Charte de la langue française, Christine St-Pierre, est prête à laisser l'Office québécois de la langue française (OQLF) recourir aux tribunaux pour forcer les multinationales dont la marque de commerce dans l'affichage est en anglais seulement à y ajouter un descriptif en français.

« S'il y a un problème d'interprétation, on va aller faire clarifier l'interprétation. C'est pour ça que les tribunaux sont là », a indiqué au *Devoir* Christine St-Pierre.

Bon nombre de commerces, exploités par des multinationales ou non, veulent continuer à utiliser dans leur affichage leur marque de commerce en anglais seulement. Mais l'OQLF a commencé à envoyer des lettres à quel-

ques dizaines d'entre eux pour qu'ils ajoutent un descriptif en français, à défaut de quoi leur certificat de francisation serait suspendu et des amendes variant de 1500\$ à 20 000\$ leur seraient imposées. A titre d'exemple, Home Depot devrait ajouter le descriptif Quincailleries à son nom et Canadian Tire, celui de Magasins.

Fort d'un avis juridique du cabinet d'avocats Norton Rose, le Conseil canadien du commerce de détail (CCCC) conteste l'interprétation de l'OQLF du règlement d'application de la Charte de la langue française, comme le rapportait hier *Le Devoir*. Le CCCC soutient que les règles en matière d'affichage n'ont pas changé et que l'Office tente d'imposer une nouvelle politique qui n'est pas conforme au règlement. Dans un courriel dont *Le Devoir* a obtenu copie, un dirigeant du CCCC évoque la

possibilité d'entamer des procédures en cour, comme le suggérait d'ailleurs Norton Rose.

La CCCD a produit, à l'intention de ses membres qui refusent de se plier à l'ordre de l'OQLF, une lettre qui reprend les arguments légaux de l'avis juridique. L'OQLF a reçu des exemplaires de cette lettre signée par différents commerçants recalculés qui se montrent disponibles « pour discuter de la meilleure façon de faire trancher ce différend ».

Hier, la vice-présidente, Québec, du CCCC, Nathalie St-Pierre, a indiqué au *Devoir* que l'objectif de l'association « a toujours été de discuter avec l'Office. C'est notre préférence. » Elle a signalé que, si jamais l'OQLF avait raison, il en coûterait plus de 100 millions aux commerces pour modifier leur affichage.

Le Devoir

Québec solidaire rejette l'idée d'une union des forces souverainistes

KARL RETTINO-PARAZELLI

Québec solidaire (QS) rejette l'idée de former une alliance des forces souverainistes, mais demeure ouvert à négocier des « arrangements ponctuels et limités » avec tous les partis et les indépendants souverainistes dans le but de déloger le Parti libéral aux prochaines élections.

« Il n'est pas question de constituer un front uni avec l'objectif de gouverner avec le Parti québécois », a laissé tomber hier la co-porte-parole de Québec solidaire, Françoise David. Elle considère que le parti dirigé par Pauline Marois a été « très décevant » dernièrement, notamment en raison de ses tergiversations face aux revendications étudiantes.

Les propositions d'arrangements jugées acceptables par QS devraient respecter deux conditions « essentielles ». Le parti exigerait d'abord que chacun des partis signataires s'engage à réaliser une réforme du mode de scrutin dès le début de son mandat, laquelle serait applicable dès l'élection générale suivante. Il serait également exigé que chacun des partis promette de respecter, s'il est élu, une série d'engagements qui vont entre autres de l'abrogation de la loi 78 à l'abolition des droits de scolarité ou la refonte de la Loi sur les mines.

« Il s'agit de mesures qui sont presque toutes incluses dans les programmes des autres partis. Ce serait donc gênant pour eux de dire non ! », a souligné M^{me} David.

Une seule proposition d'arrangement concrète a été évoquée hier : QS accepterait de ne pas avoir de candidat dans la circonscription de Nicolet-Bécancour, convoitée par le chef d'Option nationale (ON) Jean-Martin Aussant, si ON confirmait en retour qu'il ne présenterait pas de candidat dans Gouin, la circonscription briguée par Françoise David. Questionné à ce sujet, M. Aus-

sant a refusé de confirmer la mise en œuvre d'une telle stratégie, se contentant d'évoquer des « discussions à venir ».

La réaction de QS survient un peu moins d'une semaine après l'appel à une alliance de tous les partis souverainistes lancé par Un front uni, un groupe de citoyens et d'artistes indépendantistes qui a jusqu'à maintenant recueilli l'appui de plus de 10 000 signataires. Un des organisateurs du Front et porte-parole du Nouveau mouvement pour le Québec, Jocelyn Desjardins, a qualifié l'ouverture de QS de « premier geste encourageant ». Malgré les conditions émises par QS pour parvenir à un arrangement avec les autres formations politiques, il croit toujours que « c'est aux partis de montrer qu'ils sont à l'écoute des citoyens » en faisant front commun.

Le député indépendant de Borduas, Pierre Curzi, a été le premier à soulever l'idée d'une union des forces progressistes le 5 juin dernier dans une lettre publiée dans le *Devoir*. Le Parti québécois avait aussitôt rejeté la proposition d'une alliance électorale en invitant les électeurs qui veulent changer de gouvernement à se joindre au PQ.

QS s'était aussi montré relativement sceptique en publiant dans nos pages jeudi dernier une lettre ouverte traduisant le désir de voir émerger un « Québec progressiste ». Les porte-parole Amir Khadir et Françoise David y soulignaient qu'« aucune alliance n'existera sans une volonté nette exprimée par les membres des formations politiques concernées ».

Pour sa part, ON s'est prononcé en faveur d'une collaboration entre les partis souverainistes deux jours après la publication de la lettre de M. Curzi. « Pour Option nationale, il faudra toujours mettre les intérêts nationaux avant ceux du parti », avait alors commenté le chef Jean-Martin Aussant.

Le Devoir

Téléphone : 514 985-3322
Télécopieur : 514 985-3340

LES PETITES ANNONCES

Courriel :
petitesannonces@ledevoir.com

I • N • D • E • X
REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
100 - 150 Achat-vente-échange
160 - 199 Location

200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL
200 - 250 Achat-vente-échange
251 - 299 Location

300 • 399 MARCHANDISES
400 • 499 OFFRES D'EMPLOI
500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699 VÉHICULES

LES PETITES ANNONCES

**DU LUNDI AU VENDREDI
DE 8 H 30 À 17 H 00**

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 514-985-3322
Télécopieur: 514-985-3340

petitesannonces@ledevoir.com
Conditions de paiement : cartes de crédit

AMERICAN EXPRESS MasterCard VISA

176
CHALET À LOUER

**BORD DU FLEUVE
L'ISLET-SUR-MER**

Condos de villégiature.
Location à la semaine.

1 888 845-8586
514 522-6229

oieblanchesurmer.com

307
LIVRES ET DISQUES

"Librairie Bonheur d'Occasion"
achète à domicile livres de qualité en tout genre. 514 914-2142
4487 de la Roche-Mt-Royal

bouquinerieduplateau.com
Achetons à domicile. Collection de qualité : livres/BD/CD/DVD/33 trs.
799 est, Mont-Royal 514 523-5628

309
COLLECTIONS

TIMBRES ACHÈTE
Collection ou Accumulation.
514 775-8036

515
INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE
OU RALENTIT ?
Mise à jour et réparation
P.C., Mac et portables.
10 ans d'exp. Service à domicile.
514 573-7039 Julien

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

450
EMPLOIS DIVERS

OFFRE D'EMPLOI

**REPRÉSENTANT(E)
PETITES ANNONCES**

Libre de penser

Un poste de représentant(e) aux petites annonces est actuellement ouvert. Il s'agit d'un poste permanent, de 37 1/2 heures/semaine.

Description de tâches:

- Sollicitation de nouvelles clientèles
- Renouvellement d'annonces
- Suivi de dossiers à long terme
- Annonces directes encadrées
- Autres responsabilités connexes;

RÉMUNÉRATION : Commission seulement avec avances sur commission
Gamme complète d'avantages sociaux

Toute personne intéressée à présenter sa candidature doit le faire par écrit en soumettant son curriculum vitae avant le 22 juin 2012 à l'attention de Claudette Béliveau, par courriel à l'adresse : cbeliveau@ledevoir.com ou par télécopieur au 514 985-3330

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

160
APPARTEMENTS ET LOGEMENTS À LOUER

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

165
PROPRIÉTÉS À LOUER

2 1/2 - 3 1/2 - 4 1/2 - 5 1/2
485\$ à 910\$ PLATEAU - HOMA
Libres imm. ou 1er juillet. Infos:
www.locationduplateau.com
ou 514 598-5872

MÉTRO PARC OU ACADIE 4 1/2
2 c.a.c., salon, salle à manger
aires ouverte. Très beau logement,
meublé, 5 électros, vaisselle,
télé HD, chauffage/éclairage, internet,
1e juillet 1 300\$ 514 277-2095

PLATEAU, rue des Érables
2 ch. fermées, complètement rénové,
style condo moderne, terrasse
12/10, 5 électros neufs, a/c, pas
d'animaux. Juillet. 1 500\$.
Serges 514 909-5527

MIRABEL (SECTEUR ST-JANVIER)
Belle grande maison. 1350\$ par mois. Possibilité d'option
d'achat. Ce petit paradis, construit en 2010, n'attend que
vous et votre belle petite famille. Une visite vous charmera.
Située dans un secteur tranquille et recherché, cette maison
est un vrai bijou.
Cour clôturée de 6000 p.c., 3 c.c., pl. de bois franc partout
de couleur chocolat, belle salle familiale au s-sol, construction
de qualité supérieure. Cabanon 8 x 10. Libre.
514 941-9285

AYERS CLIFF
Bord lac Massawippi.
Chalet 4 saisons, tout équipé.
3 c.c., 2 s. de b., foyer, galerie 80'.
Non-fum. et pas d'animaux.
Mois/saison. 819 838-5258

AHUNTSIC - 6 1/2
Bas duplex rénové, 3 c.c.,
près piste cycl., cour,
arbres matures. Libre. 1 200\$
514 337-3800 514 717-1926

NDG - Spacieux 3 et 4 1/2
805\$ - 1045\$ chauffés, électros.
Pl. bois, vue parc, ensolleillé, poss.
garage, balcon. 514 684-5993

ROSEMONT, rue Charlemagne
4 1/2, 2^e étage, rénové. Près du
jardin Botanique. Septembre.
650 \$ 514-708-6586

Rosemont - Style Loft Juillet
1 c.a.c., 2e étage d'un triplex
plancher bois franc, boiserie,
puits de lumières, pas d'animaux,
non fumeur, 1 090\$ 514 272-0627
www.3etdemi.ca

ST-ANDRÉ/CHÉRIER
Métro Sherbrooke - 4 1/2 meublé.
2 c.c. fermées, lav-séch.
Terrasse privée ensolleillée.
Libre 15 juillet. 1250\$
514 750-0913 418 354-8203
Aussi 1/2 meublé à louer.

AHUNTSIC, près Hôp. Fleury
et métro Sauvé, beau grand 5 1/2,
éclairé, 3 c.c., r. de c. de 3 plex
tout rénové, entrée lav-séch.
Solaire 3 saisons. 1000\$ Libre.
450 661-8562 514 722-5838

PETITE PATRIE - rue Chambord,
6 1/2, haut duplex, 1130 p.c.,
2 pcs dbles, 1 c.c. Très tranquille.
5 minutes métro Fabre,
Juin 975\$ 514 277-2856

ST-JEAN (ST-LUC)
Beau, propre 5 1/2, 1350 p.c.,
terr. 12 x 12, cour et mini entrepôt.
A Voir! 2 stat. Juillet.
Quartier calme et familial.
Non-fum. Pas d'animaux. 900 \$
438 681-7325 450 405-6614

PARIS - MONT-PARNASSE
2 - 3 pers. Confort. Prix dégressif
annee.legare@hotmail.com

PARIS VII - XV Champ-de-Mars
Site exceptionnel - 2 1/2 rénové 08
T1 équipé, très ensolleillé. Sur jardin
Sem/mois 514 272-1803

DISCRIMINATION
INTERDITE
La Commission des droits de la
personne du Québec rappelle que
lorsqu'un logement est offert en
location (ou sous-location), toute
personne disposée à payer le loyer et
à respecter le bail doit être traitée
en pleine égalité, sans distinction,
exclusion ou préférence fondée sur
la race, la couleur, le sexe, la grosse-
sese, l'orientation sexuelle, l'état
civil, l'âge du locataire ou de et à
ses enfants, la religion, les convictions
politiques, la langue, l'origine
ethnique ou nationale, la condition
sociale, le handicap ou l'utilisation
d'un moyen pour pallier ce handi-
cap.

PLATEAU - MÉTRO LAURIER
5x, 2 cc., 2 sdb, électros, stat. int.,
balcon et vue sur ville. Immeuble
luxeux. 1 800 \$ 514-571-4166

VILLE MONT-ROYAL
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2
Disp. imm. Superbes logements
rénovés, spacieux, bois franc,
chauffés, éclairés. Près des parcs,
écoles, services, train, bus, métro.
Venez nous rencontrer pour visite
(514) 738-5281

PROVENCE
Maison de village dans
quartier médiéval de Nyons.
2 c.c., 2 s. de b. Toute équipée.
Terrasse ensolleillée. Internet.
Disponibilités: Août et septembre
Photos : <http://bit.ly/KaALIY>
500\$/sem. 514 843-7667

LAC SPECTACLE - Laurentides
100 km de Mt. chalet tout équipé,
3 c.c., foyer. Bord de lac tranquille
non-pollué, canot.
B.B.Q., tennis. 2 sem/ mois
613 730-0519 450 562-9711

WESTFALIA 1989
Très bonne condition.
Conduite manuelle.
Jamais sorti d'hiver. 14 500\$.
514 277-2856

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

700
ANNIVERSAIRES ET MARIAGES

NOUVELLES RUBRIQUES

Soulignez les heureux événements de la vie

Anniversaires, mariages,
naissances, félicitations, etc.

514 985-3322 ou petitesannonces@ledevoir.com

Le **Children**
est là
pour la vie

(514) 934-4846
www.fondationpourenfants.com

Un don d'espoir pour la vie

ARMÉE DU SAUVÉ

1-877-488-4222
www.ArmeduSauve.ca

PLATEAU MONT-ROYAL 8 1/2,
entièrement rénové, idéal pour
professionnel, 4 c.a.c. 2 grandes
salles de réception, plancher de
bois et céramique, une salle de
bain, vitrée côté rue St-Denis.
DISPONIBLE MAINTENANT
2 750\$. 514-216-7774

ACHÈTERAIS MEUBLES,
lamps, objets de style Scandina-
ve, teck, design, moderne,
années 60-70-80.
Visite à la maison.
Jean 514 234-6074,
jgcy@hotmail.com

170
HORS FRONTIÈRES EUROPE
À LOUER

303
ANTIQUITÉS

AGETA
moi aussi
J'AIDE PROJETS

**QUAND LA TOXICOMANIE
PREND TOUTE LA PLACE**

faites les premiers pas
514 934-4846
www.portage.ca

LA FONDATION DE L'HÔPITAL
DE MONTREAL POUR ENFANTS

ACTUALITÉS

La délocalisation de locaux de francisation suscite l'inquiétude

LISA-MARIE GERVAIS

Des enseignants en francisation de l'annexe Jeanne-Mance, sur le Plateau-Mont-Royal, se disent très préoccupés par le déménagement annoncé de leurs locaux dans deux centres très éloignés. Ils craignent que ce changement, en plus de causer une baisse de clientèle, n'affecte la qualité du programme de francisation et sa mission première : celle d'intégrer les immigrants à la société québécoise.

En mai dernier, ces enseignants en francisation, qui donnent des cours à environ 200 immigrants, ont reçu un avis les informant qu'au début juillet, ils seraient relogés dans deux centres, soit quatre classes à l'édifice Champagnier, dans Parc-Extension, et quatre autres au Centre de ressources éducatives et pédagogiques (CREP), dans le quartier Rosemont. La raison? La Commission scolaire de Montréal veut se garder des locaux vacants notamment pour pouvoir y loger des élèves provenant d'écoles aux prises avec des problèmes de moisissures ou avec une surpopulation.

Anouk Breton, enseignante en francisation, craint que cet éparpillement des élèves ne nuise à l'intégration des immigrants. « Pour bien intégrer, ça prend des étudiants de tous les niveaux ensemble. Ils se rencontrent à la cafétéria le midi et peuvent s'entraider », explique-t-elle. « Sauf que là, malheureusement, plusieurs étudiants ont décidé d'abandonner le cours de français, pas seulement parce que c'est à perpète, mais aussi parce que les couples seront séparés. Une femme peut se retrouver à suivre ses cours dans le nord et son mari dans l'est, avec un enfant à la garderie [sur le Pla-

teau]. Ils n'ont pas la langue pour se défendre, on ne peut pas les délocaliser comme ça. »

M^{me} Breton souligne que les nouveaux centres censés accueillir les étudiants ne sont pas adéquats. Elle cite en exemple le CREP, qui ne possède pas sur place de laboratoire informatique, de directrice, de secrétaire, de travailleur social et de technicien en recherche d'emploi.

Des solutions

L'enseignante déplore que pendant ce temps, les locaux de l'annexe Jeanne-Mance, un satellite du Centre de francisation Lartigue, demeureront vides. Comme solution au déménagement, elle propose l'agrandissement du Centre Lartigue ou le transfert dans un établissement à proximité du Plateau, où il y a au moins six bâtiments excédentaires appartenant à la CSDM. Pour M^{me} Breton, le Plateau est un quartier francophone, qui favorise l'intégration à la vie culturelle québécoise grâce à de nombreux partenariats établis avec les organismes du coin. « En les envoyant dans des quartiers où il y a beaucoup d'immigrants, ça risque de les ghettoïser », a-t-elle soutenu.

« On a beaucoup d'immeubles excédentaires, mais on a beaucoup d'organismes qui les utilisent », rappelle Alain Perron, porte-parole de la CSDM. « Et ce sont des immeubles qu'on n'a pas entretenus avec la même célérité que nos écoles. » M^{me} Breton et ses collègues devaient être entendus hier soir au Conseil des commissaires. Quant à la CSDM, elle affirme que sa décision n'est pas « arrêtée », mais qu'elle sera prise au plus tard le 30 juin.

Le Devoir



Les infractions du parti de Louise Harel sont survenues après les élections municipales de 2009.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Louise Harel plaide coupable à des infractions à la loi électorale

JEANNE CORRIVEAU

La chef de Vision Montréal, Louise Harel, a finalement décidé de plaider coupable à l'infraction que lui reprochait le Directeur général des élections du Québec (DGEQ) en lien avec un cautionnement de prêt dépassant la limite permise par la loi. Son parti s'est toutefois entendu avec le DGEQ afin que les constats d'infraction imposés aux 16 autres élus leur soient retirés et qu'ils soient assumés par M^{me} Harel.

M^{me} Harel a pris cette décision afin de pouvoir tourner la page, a-t-elle indiqué au Devoir hier. « J'assume entièrement la responsabilité. Je considère que ça m'incombe comme chef d'équipe. C'est une question de confiance », a-t-elle expliqué.

Rappelons qu'en décembre 2009, Vision Montréal avait contracté un emprunt de

550 000 \$ pour honorer ses engagements financiers envers ses fournisseurs. Louise Harel avait cautionné un montant de 240 000 \$ et 16 autres élus de sa formation politique, tout comme l'ancienne directrice générale du parti, Soraya Martineau, s'étaient portés garants de sommes de 20 000 \$.

Or, la Loi sur les élections et les référendums dans les villes limite à 10 000 \$ le montant de prêt qu'un individu peut endosser. En mars 2011, le DGEQ avait donc donné des constats d'infraction totalisant 11 484 \$ contre Louise Harel et les autres membres du parti pris en défaut.

Jugeant qu'il s'agissait d'une erreur commise de bonne foi, les élus avaient alors décidé de plaider non coupables. Louise Harel a toujours affirmé qu'au moment de l'emprunt, les dirigeants de son parti ignoraient l'existence d'une disposition

de la loi limitant le montant des cautionnements. C'est d'ailleurs Vision Montréal qui a communiqué avec le DGEQ pour l'aviser de la situation.

Situation financière

M^{me} Harel juge aujourd'hui que le résultat de cette bataille, qui s'annonçait longue et coûteuse, est incertain. Son parti a donc convenu avec le DGEQ qu'elle enregistrerait une réponse à l'accusation et qu'elle assumerait la responsabilité des constats des autres élus. « Je me suis moi-même mise en défaut sans le vouloir. J'aurais souhaité qu'on puisse soumettre la disposition [sur les cautionnements] devant les tribunaux, mais en même temps, je me dis qu'avec cette entente à l'amiable, on pourra passer à autre chose », indique celle qui compte à nouveau briguer la mairie de Montréal en novembre 2013.

Le parti assumera donc les amendes liées à cette affaire.

Le Bureau du DGEQ a confirmé l'existence d'une entente entre les deux parties, mais son porte-parole, Denis Dion, n'a pas voulu en dévoiler les détails hier.

Quant à la situation financière de Vision Montréal, elle demeure toujours précaire. Elle s'est toutefois améliorée depuis le début de l'année, soutient Louise Harel. Vision Montréal avait bouclé l'année 2011 avec une dette de 710 000 \$, mais celle-ci aurait maintenant été réduite à 575 000 \$, indique M^{me} Harel. « C'est certain que la prochaine élection sera plus modeste [qu'en 2009] », dit-elle. Au cours de la dernière campagne électorale, Vision Montréal avait dépensé 1,4 million \$.

Le Devoir

Une catastrophe évitée grâce aux rails du vieux tramway

Une simple dépression de la chaussée détectée lundi à l'angle des rues Sainte-Catherine et McGill College, au centre-ville de Montréal, aurait pu se transformer en catastrophe. La Ville de Montréal a fait savoir hier qu'une inspection souterraine avait révélé l'existence d'un vide sous la chaussée. Un trou d'environ 15 pieds par 20 pieds et d'une hauteur de 8 pieds se serait créé sous la surface en raison de l'érosion du sol, a expliqué hier le responsable des infrastructures au comité exécutif, Richard Deschamps. « Ce sont les anciens rails de tramway qui, semble-t-il, tiennent la dalle présentement, a-t-il dit. La situation est sérieuse. Il y a un danger très imminent d'affaissement. » Le bris d'une conduite d'égouts datant de 1876 serait à l'origine du trou sous la chaussée. La Ville procédera à des travaux d'urgence pour effectuer les réparations et l'intersection devra demeurer fermée à la circulation pendant plusieurs semaines, a indiqué M. Deschamps. « La sécurité du public n'est pas en danger », a-t-il assuré. Le mois dernier, le bris de l'égout collecteur de la rue Sherbrooke avait provoqué un affaissement de la chaussée à la hauteur de l'avenue Victoria. Les travaux de réparation sont maintenant terminés. — Le Devoir

Une défaillance informatique paralyse le métro

Une défaillance informatique pour l'instant inexplicable serait à l'origine de l'interruption de service qui a paralysé le métro de Montréal pendant plus d'une heure hier après-midi. Une première interruption a été signalée à 15 h 30 et la reprise complète du service a été annoncée à 16 h 45, en pleine heure de pointe. La congestion occasionnée par la paralysie du réseau a toutefois compliqué les déplacements par la suite. Selon la Société de transport de Montréal (STM), la totalité du réseau a été affectée pendant un certain moment, de manière intermittente, par les interruptions. Des services provisoires d'autobus ont été mis à la disposition des voyageurs, mais ils n'ont pas suffi à transporter efficacement les milliers d'usagers répartis aux quatre coins du réseau. À l'heure de pointe, une rame de métro transporte environ 1000 personnes, alors qu'un autobus rempli au maximum de sa capacité ne peut contenir que 60 à 75 usagers. La STM mènera une enquête au cours des prochains jours pour savoir ce qui a pu causer la défaillance du système informatique survenue hier. Selon la porte-parole de la Société de transport, Isabelle Tremblay, il s'agissait d'une première situation de ce genre pour le métro de Montréal. — Le Devoir

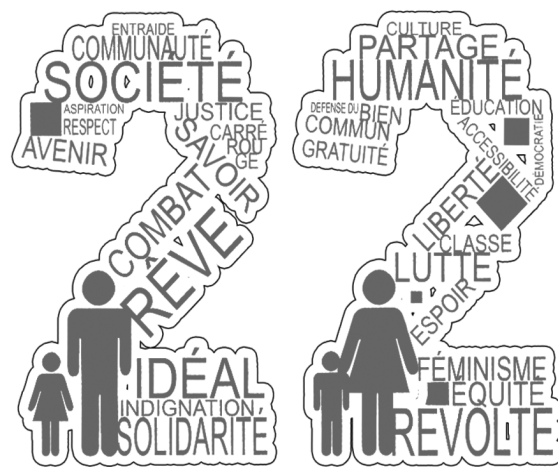
La Fête nationale du Québec

Célébrons Le QUÉBEC en NOUS

Terre française d'Amérique, le Québec s'est construit une langue aux mille et une expressions des plus poétiques!

Venez célébrer votre fierté en participant à l'une des 6000 activités offertes sur plus de 700 sites de fêtes!

Pour connaître toute la programmation : fetenationale.qc.ca



JUN 21 PLACE DU CANADA
 MANIFESTATION BONAVENTURE CLASSE

ÉDITORIAL

LE G20 DE L'EURO

Mi-figue, mi-raisin

Enfin! Au terme du G20, les grands de ce monde ont composé l'amorce d'une solution aux énormes défis que posent les dettes publiques de certaines nations européennes. Ainsi, on a décidé d'augmenter les fonds du FMI. Mais pour le reste, le flou domine. Encore et toujours.



Avant de prendre la direction de Los Catos au Mexique, où s'est déroulé le dernier G20, pratiquement tous les chefs d'État conviés ont fait écho à haute voix à l'exaspération exprimée auparavant par Barack Obama. À quel propos? La somme des incertitudes et louvoisements qui distinguent depuis deux ans maintenant la gestion de la crise de l'euro par les Européens.

Du président de l'Union africaine au premier ministre indonésien, du président coréen à son homologue australien, le sous-texte de leurs propos pourrait se résumer comme suit: agissez, bande d'incompétents doublés d'irresponsables. Chose certaine, leurs propos se démarquaient d'autant plus de la dentelle diplomatique habituelle que tous ces responsables ont la certitude que le moteur de la crise économique loge au cœur du Vieux Continent. Et d'une. Et de deux, ils ne voulaient pas revivre ce qu'ils ont vécu lors du précédent G20 à Cannes en novembre dernier. Mais encore? Le programme de ce dernier fut totalement occulté par la crise de l'euro.

Cette fois-ci, leur plainte a été entendue. Les uns et les autres se sont attelés à baliser l'augmentation substantielle, c'est à souligner, des fonds accordés au FMI. La plupart des pays se sont engagés à contribuer, mais certains à une condition plus que justifiée. Laquelle? Que les Européens cèdent deux des sept sièges qu'ils détiennent au sein du conseil d'administration du FMI. Jusqu'à présent, ces derniers ont refusé.



SERGE TRUFFAUT

Pour ce qui est du reste, soit l'énorme défi attribuable essentiellement à la lenteur avec laquelle les Européens traitent le dossier des dettes publiques, les acteurs du G20 ont usé du bla-bla-bla. Plus sérieusement, il ne pouvait en être autrement. En effet, si Obama, Poutine, Merkel et consorts s'étaient entendus, s'ils avaient arrêté une série de solutions, il est fort probable que les dirigeants européens non-membres du G20 auraient fait mine grise lors du sommet européen qui aura lieu la semaine prochaine. Le programme de ce dernier? Les écueils économiques auxquels sont confrontés les pays du Club Med.

Cela étant, ce G20 a été le théâtre du renforcement d'un front commun opposé à la stricte politique d'austérité défendue jusqu'alors par Angela Merkel. Mené avant tout par le premier ministre italien Mario Monti et par François Hollande, ce front est parvenu à provoquer une oscillation dans le camp allemand. Ce qui s'est passé ne peut être considéré comme un changement d'attitude notable de la part de Merkel. Mais il reste qu'elle a mis la table pour un possible accord. Sur quelle base? D'accord pour une politique de croissance en échange d'une fédéralisation financière.

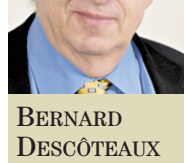
Chose certaine, le duo Monti-Hollande a choisi lors du G20, et en association avec Obama, un angle d'attaque qui a isolé Merkel. En fait, depuis la défaite de Nicolas Sarkozy, elle est plus seule que jamais. D'autant que, lors de la dernière journée du G20, les acteurs financiers ont imposé à l'Espagne un coût exorbitant. Ils ont hissé à plus de 7% l'intérêt sur les obligations de dix ans et à 5% (!) celui sur les obligations d'un an. Le sort fait à l'Espagne est intenable. Et cela, Merkel le sait fort bien. Car c'est lorsque le taux des dix ans a dépassé les 8% qu'il a fallu accorder une aide d'urgence au Portugal, à la Grèce et à l'Irlande. CQFD...

FRONT UNI ÉLECTORAL

Une utopie?

Le député indépendant Pierre Curzi a relancé il y a quelques jours l'idée d'un front uni électoral des partis souverainistes, seule façon à son avis d'empêcher la réélection du gouvernement Charest. Sur le strict plan de la mathématique électorale, il a raison. Dans plusieurs circonscriptions, la dispersion du vote des électeurs souverainistes ou progressistes ne pourra que favoriser le parti gouvernemental.

La lecture de la situation que fait le député de Borduas, partagée par une coalition d'artistes militants, est tout à fait réaliste. Le problème est qu'elle apparaît difficilement réalisable tant il y a d'obstacles à surmonter. La bien démontré hier la réaction de Québec solidaire, qui n'est disposé à envisager que des ententes ponctuelles. Par exemple, avec Option nationale, il serait possible de convenir de ne pas se faire la lutte dans les comtés de Gouin et de Nicolet-Yamaska afin de favoriser l'élection de Françoise David dans le premier cas et de Jean-Martin Aussant dans le deuxième cas.



BERNARD DESCÔTEAUX

C'est un premier pas, mais on est tout de même à des lieues du front uni souhaité. Si le Parti québécois n'est pas le pivot de cette stratégie, celle-ci ne peut produire de résultats. Or une alliance avec ce vieux parti apparaît aux yeux de Québec solidaire presque contre nature. Dans nos pages, Amir Khadir et Françoise David lui ont reproché de «clignoter à gauche avant une élection pour tourner à droite une fois au pouvoir». Bref, le PQ n'est plus assez progressiste à leurs yeux.

Un tel projet de front uni ne s'improvise pas. Il faut en premier lieu définir une plateforme commune. Même si celle-ci est réduite à sa plus simple expression, cela exigera une longue négociation. Puis viendrait la mise au point d'une certaine stratégie électorale commune. Qui céderait sa place à qui et dans quels comtés?

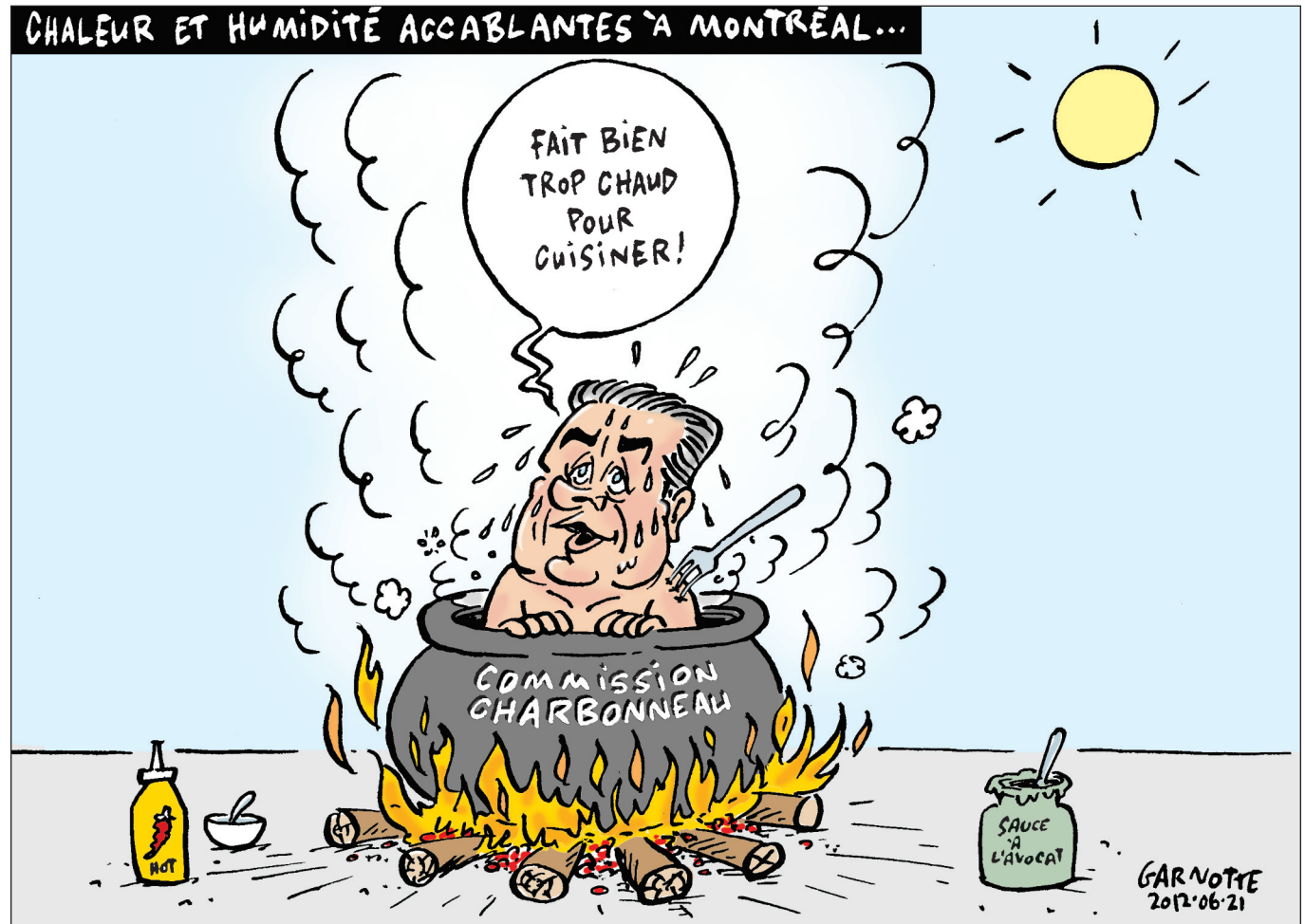
On mesure toute la difficulté contenue au débat qui s'ensuivrait dans le combat de coqs en cours dans le comté de Gouin, où la double candidature du député péquiste Nicolas Girard et de la co-chef de Québec solidaire, Françoise David, risque de permettre au candidat libéral de se faufiler.

Ce cas des candidatures dans Gouin aura valeur de test pour l'idée d'un rapprochement à moyen terme des forces progressistes. Si on devait être incapable de trouver un compromis honorable, il faudra conclure que ces deux partis, qui se prétendent modernes et ouverts, sont d'abord conduits par leurs intérêts partisans. Ce sera à désespérer de voir un jour des politiciens faire de la politique autrement. L'idée d'un front uni serait-elle une utopie? On pourrait alors le croire.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
 Rédactrice en chef JOSÉE BOILEAU
 Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
 Directeur de l'information ROLAND-YVES CARIGNAN
 Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, PAUL CAUCHON
 Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
 Directeur, ventes publicitaires JOSÉ CRISTOFARO



L E T T R E S

Centre culturel canadien

18 000 volumes? 42 ans? 80 000 heures d'ouverture? Le 25 juin 2012, on met la clé sous la porte. Le 25 juin est le jour de la fermeture définitive de la bibliothèque et du centre de documentation du Centre culturel canadien à Paris. Après, 42 ans, 18 000 volumes, des dizaines de milliers d'heures d'intelligence et de curiosité, de complicité et de frustration, autant de succès et d'espérances qui cessent.

Je tente d'être raisonnable, je me dis que les moyens de recherche qui existent présentement avec le Net répondent essentiellement aux besoins des curieux et des chercheurs et que des tables et des chaises, des livres papier et des dépliants ou fascicules, des fiches et des cassettes ou des disques, tout cela est probablement au bout des doigts, à portée des oreilles de quiconque à partir de partout grâce aux outils de recherche dont nous disposons.

Mais quand même, je veux choisir mon deuil et nommer mon regret.

Voilà une autre institution culturelle amputée, diminuée, discréditée. Voilà une autre vitrine qu'on obscurcit.

Qui lèvera dorénavant son regard du grand atlas ou de l'anthologie pour observer un instant, par la fenêtre grande ouverte d'où monte la rumeur urbaine sur l'Esplanade des Invalides, la Tour Eiffel?

Qui descendra l'escalier monumental du Centre culturel canadien, sortira sur le trottoir et marchera en longeant le Quai d'Orsay vers le Pont Alexandre Trois, traversera la Seine vers le Grand Palais, ratant toutes ces beautés singulières parce qu'il y a une question, un détail, une brouille de sagesse qu'il reste à découvrir et que c'est quand même plaisant de se dire qu'on pourra revenir demain, puis après-demain. Puis le jour d'après.

Mais le 25 juin 2012, c'est fini.

Émile Martel

Ancien ministre (Affaires culturelles),
 Ambassadeur du Canada à Paris, membre de
 l'Académie des lettres du Québec
 Le 20 juin 2012

Pour Michel Bélair!

J'apprends que votre critique et chroniqueur de théâtre Michel Bélair signe sa dernière chronique ce mardi le 19 juin 2012. Je voudrais par ces quelques mots saluer ce journaliste que j'ai particulièrement apprécié tout au long de sa carrière. Michel Bélair n'est pas un critique de théâtre comme les autres. Ayant commencé très tôt comme journaliste, il a pu suivre tous les courants idéologiques qui ont traversé le Québec depuis la fin des années soixante. Ainsi a-t-il connu les grandes révolutions théâtrales qui font que notre théâtre actuel est ce qu'il est : un outil puissant de prise de parole qui participe activement au façonnement de notre culture. Michel Bélair était impliqué lui-même, d'une manière radicale, à travers la revue Mainmise, dans la contre-culture des années soixante-dix. C'est sans doute cet engagement singulier qui lui a permis de suivre avec tant de perspicacité l'évolution du théâtre jeune public québécois, une catégorie si vivante de notre théâtre. La prise en compte de l'enfant, en tant que «dernier des opprimés» faisait partie des grands thèmes de cette culture d'opposition qui prenait naissance durant ces années militantes. Michel Bélair a toujours été animé par ce souffle progressiste dans l'écriture de ses papiers. J'ai toujours pensé que la retraite est parfois un choix professionnel discutable pour les journalistes et les professeurs. Ces deux métiers ont besoin de sages et d'observateurs expérimentés afin de mieux regarder le présent et l'avenir tout en nous rappelant à l'occasion notre passé. Autant dans le domaine artis-

tique que celui de la politique, nous avons tendance à oublier d'où nous venons et à répéter parfois ce passé souvent redondant plutôt que de se construire un présent ouvert sur l'avenir. Le théâtre québécois se bâtit aussi avec des témoins privilégiés comme Michel Bélair afin de mieux se comprendre et de continuer à se développer avec autant de vivacité. J'espère que les réapparitions ponctuelles que Michel Bélair nous promet en vos pages se feront plus nombreuses que prévues. Nous avons encore besoin de lui.

Louis-Dominique Lavigne

Codirecteur artistique, Théâtre de Quartier
 Le 19 juin 2012

Des jeunes et l'avenir

Il y a déjà trop longtemps que PQ et Libéraux se chamaillent dans l'arène politique espérant gagner le cœur sinon la raison d'un électoralat à l'humeur changeante et de plus en plus désabusé. Je crois que le temps est venu pour l'apparition quasi spontanée d'un mouvement de jeunes et moins jeunes animés exclusivement par la volonté de travailler au bien commun sans avoir à porter une lourde chape partisane. Une nouvelle équipe du Tonnerre crédible porteuse d'une révolution pas si tranquille et capable d'insuffler à tout un peuple (de tout âge en incluant les nouveaux arrivants) le rêve de jours meilleurs pour tous. Un avenir équitable. Je rêve de ce jour. J'y crois encore plus depuis la lecture du livre de Paul St-Pierre Plamondon: *Des jeunes et l'avenir du Québec*. Je l'imagine bien à la tête d'un tel mouvement qui s'inscrirait à point nommé dans le parcours historique du Québec.

Jean-Claude Côté

Retraité, Québec, le 19 juin 2012

LIBRE OPINION

Un changement pour Vimont

CYRILLE BÉRAUD

Candidat du PQ à l'investiture
 dans la circonscription de Vimont

Si l'élection dans Argenteuil a sonné le glas de la sombre décennie libérale et de son idéologie destructrice, la convention d'investiture du Parti québécois à Vimont, qui se déroulera aujourd'hui, contribuera certainement à ouvrir un nouveau chapitre de l'histoire politique du Québec.

En effet, pour la première fois depuis 31 ans dans ce comté, et depuis l'extraordinaire ébullition sociale de ces derniers mois, les militants du Parti pourront choisir leur candidat et envoyer le signal que le Parti québécois et ses membres sont au rendez-vous des attentes de la population.

Pour nous, souverainistes, l'enjeu est clair. Il s'agit non seulement d'accompagner l'immense désir de changement porté par la population et les nouvelles générations, mais nous devons maintenant l'incarner et en devenir le moteur.

C'est la démarche que Pauline Marois a entreprise ces derniers jours. Comme beaucoup, j'avance que la souveraineté se fera d'abord en proposant un projet de société fait de modernité, de justice et d'espoir qui

répond non seulement aux aspirations de la population, mais également aux défis extraordinaires de notre époque.

Ces défis sont connus. Le premier d'entre eux est de garantir notre prospérité économique. La crise économique que nous traversons — la population l'a compris — n'est pas passagère.

Nous vivons la fin d'une époque — la fin de l'ère du pétrole. Nous devons bâtir un nouveau modèle économique; c'est celui du développement durable. Ce nouveau modèle sera bâti sur le couple constitué d'un nouveau régime énergétique construit à partir des énergies renouvelables et de l'extraordinaire révolution des technologies de l'information dont nous commençons à peine à mesurer les conséquences.

La nouvelle économie nous rendra plus prospères pour peu que nous relevions un autre défi tout aussi crucial: celui de l'éducation.

Ça n'est pas un hasard si la crise sociale actuelle a démarré autour de la question de l'accessibilité aux études. L'économie de demain sera une économie du savoir et de l'expertise. Nous devons nécessairement investir massivement dans l'éducation. Et comme le souligne notre chef Pauline Ma-

rois, la question des droits de scolarité n'est qu'un aspect des nombreux problèmes de notre système d'éducation.

La société proposée par le Parti québécois, plus libre, plus juste, plus intègre, plus efficace, doit se réconcilier avec elle-même. Nous aurons besoin de toutes les générations réunies pour bâtir le Québec de demain.

Nous devons garantir aux aînés un système de santé efficace et un niveau de retraite décent. Pour mettre en œuvre cette nouvelle politique et faire de notre projet celui de tous les Québécois, nous devons aujourd'hui nous rassembler. Rassembler les souverainistes, rassembler les générations.

L'éclatement de la sensibilité souverainiste dans de multiples mouvements n'est pas la solution. C'est au sein du Parti québécois que ce rassemblement doit se faire. C'est l'objectif que je me suis donné à Vimont.

Aujourd'hui, les membres du Parti québécois de Vimont auront rendez-vous avec l'Histoire. Ils auront l'occasion d'envoyer un message fort, fait d'espoir et de confiance dans l'avenir. Ce message sera entendu bien au-delà de l'île de Laval. C'est le Québec tout entier qui l'entendra.

LA RÉPLIQUE > HISTOIRE

Une erreur de plusieurs siècles enfin réparée

ANNABEL LOYOLA

Cinéaste et membre de la Société historique de Montréal et de la Société d'histoire et de généalogie du Plateau-Mont-Royal, l'auteure a reçu en 2010 la médaille de la Société historique de Montréal pour sa contribution à l'histoire de Montréal avec son film La Folle entreprise, sur les pas de Jeanne Mance.

Dans votre chronique *L'histoire détournée* publiée le 8 juin 2012, vous faites état de «révision historique» et de «relecture anachronique de l'histoire» à la suite de la reconnaissance officielle de Jeanne Mance comme cofondatrice de Montréal. En tant que documentariste venant de produire et de réaliser le premier film consacré à Jeanne Mance, je ne peux accepter de telles allégations fausses et injustifiées.

Cette reconnaissance officielle appuyée par un rapport exhaustif de Jacques Lacoursière et avalisée par plusieurs historiens est la juste réparation d'une erreur historique majeure perpétuée pendant plus de trois siècles.

La notion de cofondatrice de Montréal n'est pas nouvelle, même si elle a toujours été employée de façon officieuse. La biographe de Jeanne Mance, Marie-Claire Daveluy, la nomme ainsi en 1934. Dom Guy-Marie Oury, son hagiographe, se contente pour sa part d'enlever le «co» de trop pour la nommer fondatrice de Montréal en 1983. En 1992, Jeanne Mance est nommée publiquement cofondatrice de Montréal, à l'occasion du 350^e anniversaire de Montréal. Et il y en a d'autres qui, à la leur de leurs lectures et de leurs recherches, ont très vite compris l'importance du rôle de Jeanne Mance dans la fondation de Montréal. Les Hospitalières les premières. Malheureusement, ce titre a été occulté dans les livres d'histoire pendant des siècles et le plus grand nombre a retenu Jeanne Mance comme étant uniquement la fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Rôle crucial

Pourtant, selon l'historien Marcel Trudel, «le rôle crucial de Jeanne Mance dans la fondation de Ville-Marie est reconnu publiquement lorsqu'elle est appelée à poser une pierre angulaire de l'église Notre-Dame en 1672». Vous accordez une importance particulière au fait que Maisonneuve ait coupé le premier arbre en arrivant. Avant de mourir, Jeanne Mance a pour sa part posé des gestes fondateurs de taille qui

LE DÉCLENCHÉUR

Relecture anachronique

«[...] l'année de 400^e anniversaire de Maisonneuve aura finalement été celle de son déboulonnage. Au temps du Komintern, on trafiquait les photos officielles. Le 17 mai dernier, nos édiles municipaux se prenant pour des historiens se sont contentés, eux, de flanquer Maisonneuve d'une cofondatrice en la personne de Jeanne Mance. [...] [Cela] constitue non seulement une relecture tout à fait anachronique de l'histoire, mais un véritable détournement à des fins idéologiques.»

Christian Rioux, *Le Devoir*, 8 juin 2012.

la mettent de son vivant sur un pied d'égalité avec Maisonneuve.

À leur époque, on ne parle pas de fondateur ou de fondatrice. Avant même de fouler le sol de la Nouvelle-France, Maisonneuve et Jeanne Mance deviennent membres de la Société de Notre-Dame de Montréal et sont tous deux engagés par Jérôme le Royer de la Dauversière. Lui, pour s'occuper des choses «du dehors» (déficher, former un fort, la défense), et elle, pour s'occuper des choses «du dedans» (la gestion, l'économie, l'intendance, les finances et enfin, le soin des corps et des âmes).

Maisonneuve n'a jamais été mandaté par le Roi, comme l'affirme l'historien que vous citez. En revanche, dans son *Histoire du Montréal*, leur contemporain Dollier de Casson mentionne qu'après avoir engagé Maisonneuve, les associés «avaient besoin d'une fille ou bien d'une femme de vertu assez héroïque et de résolution assez mâle pour venir en ce pays prendre le soin de toutes ces denrées et marchandises nécessaires à la subsistance de ce monde, et pour servir en même temps d'hospitalière aux malades et blessés».

On parlera ensuite des Véritables motifs de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal. Jeanne Mance étant la première femme membre suivie immédiatement de sa bienfaitrice madame de Bullion, le terme «et Dames» est ici justifié.

Le jour de leur grand départ, Théophraste Renaudot ne retiendra d'ailleurs que le nom de la Dameselle Mance dans son article paru dans la *Gazette* le 9 mai 1641. Et pour cause. Jeanne Mance embarque de La Rochelle à cette

même date à bord d'un navire avec 12 hommes, et Maisonneuve à bord d'un autre navire avec 25 hommes. Pour la petite histoire, le bateau de Jeanne Mance arrive à Québec un mois avant celui de Maisonneuve et c'est elle qui rassure les troupes et dirige les opérations. Comme tous bons chefs d'entreprise, ils ne sont jamais partis ensemble. Lors de leurs voyages en France, il y en avait toujours un des deux qui restait en poste à Montréal pendant l'absence de l'autre.

Contrairement à ce que vous affirmez, la parité homme-femme existe bel et bien dans le microcosme du projet de Montréal. La maxime en latin qui s'applique aux femmes du XVII^e siècle est *aut maritus, aut murus*, pour «un mari ou un mur», ne s'applique pas à Jeanne Mance. Elle n'est ni veuve, ni mariée, ni religieuse. Cette célibataire laïque est pour le moins moderne. Revisiter l'histoire de Jeanne Mance telle qu'elle s'est réellement passée n'est en aucun cas un «détournement de l'histoire à des fins idéologiques».

Des oublis

Pour revenir à cette citation de madame Habib, je crois plutôt que ce sont les hommes des XVIII^e et XIX^e siècles qui ont «projeté leurs aspirations dans le passé» en faisant de ce gentilhomme désintéressé, dont on ignore totalement le portrait, un héros conquérant qu'ils ont représenté brandissant un étendard et surplombant un immense monument sur la Place d'Armes de Montréal avec, à ses pieds, une Jeanne Mance agenouillée soignant le doigt d'un petit Amérindien.

Pourtant, c'est Jeanne Mance qui amène la majeure partie des fonds pour fonder Montréal. Comme le mentionne l'historienne Marie-Claire Daveluy, une somme colossale de 200 000 livres a été recueillie lors d'une assemblée de la Société de Notre-Dame de Montréal à Paris avant même que Montréal ne soit fondée, grâce à Jeanne Mance. Mais ça, on l'a oublié. En 1651, Jeanne Mance remet 22 000 livres de l'Hôtel-Dieu à Maisonneuve en lui demandant d'aller chercher en France cent colons. Cette somme a sauvé Montréal. Rien que ça. Certains historiens ajoutent même que ce geste de Jeanne Mance a sauvé le Canada tout entier.

Jeanne Mance est présente à Paris lors de la cession de l'Île de Montréal aux Sulpiciens en 1663. C'est elle qui passe le flambeau des valeurs de la fondation pendant que Maisonneuve reste en poste à Montréal. Par ailleurs, comme le mentionne ma narration à la fin du film, «elle est la seule des membres fondateurs

à être restée, à être décédée et à être inhumée à Montréal. Les autres n'ont jamais mis les pieds ici, quant à Maisonneuve, il est reparti et décédé à Paris».

Réponse du journaliste

Madame,

Que Jeanne Mance ait fait partie des fondateurs de Montréal, joué un rôle essentiel et même sauvé la colonie en 1653, personne ne le conteste. À ce titre, l'œuvre immense de Jeanne Mance n'a nullement besoin d'être «réhabilitée». C'est Dollier de Casson qui disait que Jeanne Mance s'occupait des choses «du dedans» (intendance, finances, soin des corps et des âmes). Elle était donc ministre des Finances et de la Santé, mais pas premier ministre.

Comment imaginer qu'en pleine guerre contre les Iroquois, Montréal ait pu être fondée par quelqu'un d'autre qu'un chef militaire capable d'imposer par la force son autorité sur ces territoires vierges? Si Jeanne Mance est l'égal de Maisonneuve, pourquoi n'abat-elle pas le premier arbre avec lui? Pourquoi ne transporte-t-elle pas avec lui la croix sur le Mont-Royal? Pourquoi ne gouverne-t-elle pas Montréal comme Maisonneuve le fera 20 ans durant? En passant, l'historien Eric Bouchard n'a jamais dit que Maisonneuve avait été «mandaté» par le Roi pour fonder Montréal (comme l'a été Champlain pour fonder Québec), mais qu'il était «investi des pouvoirs souverains». Sinon, au nom de qui rendait-il la justice et était-il gouverneur?

Votre vision contemporaine, romantique et féministe fait de Jeanne Mance une femme «à contre-courant de son époque» alors qu'elle était au contraire totalement éprise des idéaux de la réforme catholique de son temps et faisait d'abord œuvre évangéliste. Si Marie-Claire Daveluy attribue à Jeanne Mance le titre de «cofondatrice», elle cite aussi Jérôme le Royer, Jean-Jacques Olier et Maisonneuve parmi les «fondateurs». Concernant ce dernier, elle affirme que c'est bien lui qui fut «au Canada investi du pouvoir correspondant aux mêmes droits et devoirs des dirigeants en France, de la Société Notre-Dame de Montréal».

À moins évidemment de considérer comme vous le laissez entendre que, «occulté pendant des siècles», le rôle de Jeanne Mance ait été l'objet d'un sombre complot... qui reste à démontrer.

Christian Rioux

COALITION POLITIQUE

Le consensus plutôt que les divisions

SIMON LABELLE

Professeur de physique au collégial

VINCENT FORTIER

Professeur de philosophie au collégial

Le 5 juin dernier, dans les pages du *Devoir*, le député de Borduas Pierre Curzi lançait un appel pour un front commun des partis progressistes aux prochaines élections. Il y proposait l'idée d'une alliance stratégique entre le Parti québécois, Québec solidaire et Option nationale pour défaire les libéraux en évitant la division du vote d'opposition et en favorisant le vote des abstentionnistes.

Malgré le refus exprimé (trop rapidement?) par le PQ et QS, de nombreux citoyens continuent de croire que cette alliance est nécessaire dans le contexte actuel. Un groupe citoyen comprenant plusieurs personnalités connues a d'ailleurs lancé une pétition en ce sens, intitulée *Appel au front uni* (www.unfrontuni.org), et tente d'initier des discussions entre les trois partis. Nous souhaitons ici appuyer cette idée et amener quelques pistes de réflexion quant à une possible alliance.

Désir de changement

Une grande vague secoue présentement le Québec. Le «printemps érable» exprime un désir de la population de reprendre le contrôle démocratique dans un certain nombre de domaines que sont, entre autres, l'éducation, les ressources naturelles, l'environnement et l'économie. Il est essentiel que ce désir profond de changement trouve écho dans l'arène politique. Par conséquent, l'objectif d'une alliance ne doit pas être seulement de se débarrasser des libéraux, mais également d'amener des changements substantiels et durables à notre système politique, de telle sorte que les citoyens puissent se réapproprier leurs institutions démocratiques. Le mode de scrutin est ici central: en effet, nous sommes de plus en plus nombreux à avoir de la difficulté à accepter qu'un parti puisse former seul le gouvernement avec à peine 40% (ou même moins) des voix exprimées.

Le front commun devrait donc s'engager à travailler à une réforme du mode de scrutin,

pour que celui-ci soit davantage représentatif de la volonté populaire. On s'engagerait également à revoir le financement des partis politiques, afin de réduire au minimum les possibilités de corruption qui sont le lot du système actuel. Ces modifications au mode de scrutin et au financement des partis devraient être soumises à la population par référendum avant la fin du mandat.

Recherche de consensus

Le front commun devrait gouverner en recherchant le consensus plutôt qu'en attisant les divisions. À titre d'exemple, nous pensons que les engagements suivants feraient consensus dans les trois partis et rallieraient une grande partie de la population:

Un moratoire sur la hausse des droits de scolarité universitaires jusqu'à la tenue d'États généraux sur l'enseignement supérieur, tenant compte des revendications actuelles du mouvement étudiant.

«Que le gouvernement du Québec se dote d'une véritable stratégie, pour le Nord et l'ensemble du territoire, où le développement de nos ressources naturelles et énergétiques répond à nos exigences les plus hautes en matière de partage de la richesse, de respect de l'environnement et des populations, maintenant et pour les générations à venir» (extrait de la déclaration du 22 avril).

Un moratoire sur l'exploitation des gaz de schiste.

Une politique énergétique visant à permettre au Québec d'atteindre, et si possible de dépasser, les objectifs du protocole de Kyoto.

Une contestation vigoureuse des politiques conservatrices du gouvernement Harper, qui sont contraires aux valeurs québécoises.

La période actuelle, qui n'est pas ordinaire, nécessite des actions politiques qui elles aussi sortent de l'ordinaire. Les partis d'opposition nous disent qu'ils souhaitent «faire la politique autrement». Il est temps à notre avis que cela s'exprime par des gestes politiques audacieux et d'envergure. Nous les invitons à mettre de côté leurs intérêts partisans et à travailler ensemble pour le bien commun. La démocratie ne repose-t-elle pas sur l'art du compromis?



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Un désir de changement secoue présentement le Québec.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION Information générale et métropolitaine : Dominique Reny (adjointe au directeur de l'information), Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page Idées), Marco Bélair-Cirino (général), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec), Fabien Deglise (société), Jean Dion (sports), Louis-Gilles Francoeur (environnement), Lisa-Marie Gervais (éducation), Pauline Gravel (sciences), Caroline Montpetit (affaires sociales), Brian Myles (justice), Louise-Maude Rioux Soucy et Amélie Daoust-Boisvert (santé). INFORMATION POLITIQUE : Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzetti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Québec), Guillaume Bourgault-Côté et Kathleen Lévesque (reporters), information culturelle : Michel Bélair (théâtre et cahier Culture), Stéphane Desjardins (médias), Frédérique Doyon et Isabelle Paré (reporters), Odile Tremblay (cinéma), Paul Bennett (pupitre international, page éditoriale et cahier Perspectives), Diane Précourt (responsable des pages thématiques), Emilie Folie-Boivin (pupitre), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), Michel Garneau (caricaturiste), Andréanne Bédard, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (correctrices), Benoît Munger, Philippe Papineau et Laurence Clavel (pupitre internet), Marie-Pier Frappier et Geneviève Tremblay (commis internet), Amélie Gaudreau (secrétaire à la rédaction), Karl Retino-Parazelli et Sophie Lambert-Racine (commis à la rédaction). DOCUMENTATION : Gilles Paré (directeur), Manon Derome (Montréal), Monique Bérubé (Ottawa), Dave Noël (Québec). PUBLICITÉ : Jean de Billy, Jennifer Boily-Demers, Jean-François Bossé, Marlene Côté, Stéphanie Desjard, Amel Elimam, Véronique Langlois, Simon Lanoie, Amélie Maltais, Maria M. Motta, Claire Paquet, Chantal Rainville, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati (publicitaires), Sylvie Laporte, Martine Bérubé (secrétaire). PRODUCTION : Christian Goulet (directeur de production), Olivier Zuida (directeur adjoint), Michel Bernatchez, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zemaitis. INFORMATIQUE : Yanick Martel (administrateur Web), Hansel Matthews (technicien informatique). PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE : Maxim-Olivier Leclerc (responsable par intérim service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Marie-Lune Houde-Brisebois, Jean-Robert Divers (responsable promotion). ADMINISTRATION : Stéphane Roger (contrôleur), Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Claudette Béliveau (adjointe administrative), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudine Chevrier, Véronique Pagé, Monique Proteau.

DUCHESNEAU

SUIITE DE LA PAGE 1

l'Unité anticollusion», a renchéri M^e Tremblay. Elle est même allée jusqu'à évoquer l'ombre «d'un État policier».

Le PQ digère très mal le rapport secret de Jacques Duchesneau, dans lequel il affirme que 70% des dons faits aux partis politiques sont illégaux. «L'argent sale» permet de faire les campagnes électorales, a dit mardi l'ex-policier d'expérience, sans fournir de noms.

Au cours des derniers mois, la chef du PQ, Pauline Marois, n'a cessé de haranguer le premier ministre Jean Charest en lui mettant sous le nez le premier rapport Duchesneau à l'Assemblée nationale. Le ton a changé hier. En entrevue au 98,5, M^{me} Marois a pris ses distances de Jacques Duchesneau. «Je ne le crois pas [sur le financement]. Je ne vois pas où il a pris ça. Il doit fournir des preuves de ces allégations», a-t-elle commenté en matinée.

Une impasse évitée

L'attitude du PQ a bien failli mener la commission Charbonneau dans une première impasse majeure. M^e Tremblay réclamait l'accès au rapport secret de Jacques Duchesneau, afin de peaufiner ses questions en contre-interrogatoire.

Le rapport n'a pas encore été déposé en preuve. Il est entre les mains des enquêteurs de la commission, qui effectueront des vérifications. Les procureurs devront par la suite soulever la valeur du document avant de décider s'ils le mettent en preuve ou non.

La présidente de la CEIC, France Charbonneau, a coupé court à cette expédition de pêche en refusant l'accès au document. Si les souhaits de M^e Tremblay avaient été exaucés, le fonctionnement de la CEIC aurait été perturbé, a plaidé avec succès le procureur en chef adjoint, Claude Chartrand.

«La commission ne peut servir de plateforme aux témoins pour déposer des documents sans que les procureurs de la commission aient été en mesure d'en vérifier la fiabilité», a tranché le juge Charbonneau. Les enquêtes sur le financement de partis seront divulguées au moment opportun, a-t-elle précisé.

Le PQ s'appuyait sur une interprétation étroite de l'article 37 du Code civil pour faire des remontrances à Jacques Duchesneau. «Toute personne qui constitue un dossier sur une autre personne doit avoir un intérêt sérieux et légitime à le

faire», stipule l'article en question. Elle ne peut recueillir de renseignements «sans le consentement de l'intéressé ou l'autorisation de la loi», ni transmettre ces informations à des tiers.

L'avocat de Jacques Duchesneau, Marco Labrie, a tourné en ridicule cet argument. S'il fallait donner raison au PQ, plus personne ne serait en mesure de colliger et de transmettre quelque information que ce soit à la commission d'enquête, la vidant ainsi de sa substance. «Aucun civil ne pourrait rapporter quoi que ce soit devant vous à moins d'être un enquêteur de police», a-t-il dit.

De gros joueurs

Les manœuvres du PQ ont relégué au second plan la production des organigrammes de sept compagnies de construction qui contrôlent au total 140 sociétés. L'organigramme de Tony Accurso, qui trône au sommet d'une soixantaine de compagnies apparentées, est si vaste qu'à vue de nez on croit voir le plan des pistes de ski du mont Tremblant.

M. Duchesneau a aussi évoqué le cas de sept grandes firmes de génie qui ont obtenu des contrats de 106,9 millions pour les dix premiers mois de 2010, comparativement à 24,9 millions en 2006. C'est une augmentation de 77%. Il n'avait cependant pas la liberté de les nommer.

L'ex-directeur de l'UAC et son équipe ont aussi déposé un tableau des entreprises les plus actives dans la réclamation d'extras au ministère des Transports. EBC arrive en tête de liste avec des réclamations de 37,7 millions de dollars pour la période 2005-2011. Viennent ensuite les entreprises de Fernand Gilbert (19,9 millions), le Groupe Acon (14,9 millions) et Simard-Beaudry (12,2 millions). Dans l'ensemble, les 17 entreprises les plus actives dans la réclamation d'extras ont exigé 142,5 millions.

Encore de l'intimidation

Plus tôt dans la journée, M. Duchesneau a affirmé que la culture d'intimidation et du secret perdure au ministère des Transports. Des personnes en situation d'autorité ont menacé ses sources, au point où celles-ci ont cessé tout contact avec lui.

Durant ses 18 mois à la tête de l'UAC, il a souvent senti que les sous-ministres et les fonctionnaires du MTQ détournaient le regard devant cette situation préoccupante. «La culture du silence faisait partie du problème», estime-t-il.

Jacques Duchesneau et son équipe ont es-

sué le tir croisé des avocats des constructeurs de route et du Procureur général du Québec, qui résumait le premier rapport de l'Unité anticollusion à un ramassis de présomptions et d'informations non vérifiées.

L'avocat de l'Association des constructeurs de route et grands travaux du Québec (ACRGTQ), Denis Houle, s'est montré particulièrement insistant dans ses questions, au point où Jacques Duchesneau s'est impatienté. «On m'a demandé de prendre une photo [de mon rapport], et là, on est en train d'en faire un rayon-X», a-t-il dit.

La suite s'annonce encore plus corsée puisque c'est maintenant au tour de l'avocat du Procureur général du Québec, Benoit Boucher, d'interroger M. Duchesneau.

Le Devoir

La virulence de l'avocate du PQ surprend

La virulence avec laquelle l'avocate du Parti québécois, Estelle Tremblay, a attaqué jusqu'à la «crédibilité» de Jacques Duchesneau en a surpris plus d'un hier. Même au sein du PQ. «Elle a plaidé un peu fort, en effet», ont confié au Devoir des sources péquistes au sujet des questions acérées de M^{me} Tremblay à la commission Charbonneau. L'incrédulité se lisait sur bien des visages dans les bureaux du PQ, a raconté une autre source. Signe éloquent: tout le monde au PQ refusait de commenter ouvertement l'affaire.

Sur Twitter, les messages dénonçant l'attitude du PQ ont fusé: «En avez-vous assez pour comprendre que le #PQ et #Marois ne sont pas blancs comme neige?» En entrevue à une radio de Québec, le chef de la Coalition avenir Québec, François Legault, a dit maintenant comprendre «pourquoi Pauline Marois tenait tant à avoir une avocate à la commission».

Le PQ souhaitait mettre la main sur le rapport sur lequel M. Duchesneau s'appuie pour affirmer que 70% des dons faits aux partis politiques québécois sont illégaux et font l'objet d'une comptabilité parallèle. «Ça n'existe pas chez nous en tout cas! On voulait savoir comment il arrive à dire ça de nous», a-t-on expliqué.

Antoine Robitaille

Portrait des entreprises dans la mire de l'UAC

KATHLEEN LÉVESQUE

La commission Charbonneau a rendu publics hier les sept diagrammes concernant des entreprises qui ont été dans la mire de l'Unité anticollusion (UAC) du ministère des Transports (MTQ).

L'ancien directeur de l'UAC, Jacques Duchesneau, avait déposé ces diagrammes qui ont été utilisés par son équipe d'enquête. La juge France Charbonneau les avait alors mis sous scellé. Sept groupes d'entreprises ont fait l'objet d'une attention particulière de l'UAC.

■ Il s'agit de l'empire de Tony Accurso, qui est à la tête d'une multitude d'entreprises. Le diagramme prend d'ailleurs l'allure d'une toile d'araignée aux proportions gigantesques. Cet entrepreneur controversé a fait plusieurs fois les manchettes, notamment lorsque deux de ses entreprises, Louisbourg et Simard-Beaudry, ont été reconnues coupables de fraude fiscale en décembre 2010. Elles avaient éludé 4,1 millions d'impôt fédéral.

■ Les entreprises Neilson et EBC sont présentées dans un seul et même diagramme à cause de certains liens commerciaux. Neilson a été

sous les feux de la rampe lors de la commission d'enquête Bastarache alors que le collecteur de fonds libéral, Franco Fava (dont la famille dirige Neilson), a révélé son rôle d'influence dans la nomination des juges.

■ Garnier Construction est dirigée par Joe Borsellino (à ne pas confondre avec son homonyme du Groupe Pétra). M. Borsellino est un ami intime de l'ancien député libéral accusé de fraude Tony Tomassi. M. Borsellino a été passé à tabac au cours de l'été 2009. Il n'a pas porté plainte contre ses agresseurs.

■ Catania est sous les projecteurs depuis le scandale politico-immobilier du Faubourg Contrecoeur. Son président Paolo Catania et son vice-président André Fortin font face à des accusations de fraude dans ce dossier qui a été mené par la Société d'habitation et de développement de Montréal. Ils ont été arrêtés par l'escouade Marteau le mois dernier et comparaitront en cour le 13 juillet prochain. Le père de Paolo, Frank Catania, a été filmé par la GRC dans le cadre de l'opération Colisée, aux côtés du chef mafieux Nick Rizzuto qui cachait des billets de banque dans ses chaussettes.

■ Catcan n'est pas la même entreprise que Ca-

tania, mais les dirigeants seraient des personnes apparentées. Catcan est un gros joueur dans l'industrie de la construction, notamment à Montréal.

■ Doncar a été identifiée par Jacques Duchesneau lors de son témoignage concernant un dossier troublant impliquant une municipalité du nord de Montréal. Doncar a été disqualifiée dans un appel d'offres, mais a néanmoins exécuté les travaux à titre de sous-traitant.

■ Famille Bibeau. Marc Bibeau est l'une des têtes dirigeantes de l'entreprise Shockbéton qui est connue pour avoir participé à la construction du stade olympique. Le conseiller municipal de Laval et membre du comité exécutif aux côtés de Gilles Vaillancourt, Benoit Fradet, est vice-président de Shockbéton. M. Bibeau est également très actif au Parti libéral du Québec à titre d'organisateur politique et de responsable du financement. Il est un ami personnel de Jean Charest.

Le Devoir

Les diagrammes des entreprises sont disponibles à ledevoir.com

RIO

SUIITE DE LA PAGE 1

sure de suivi sont mises en place, Rio+20 fera une énorme différence dans le monde».

Comme éléments positifs de cette entente, le secrétaire général de l'ONU a mentionné l'établissement éventuel d'objectifs de développement durable sur le modèle de ceux du Millénaire, le concept «d'économie verte», le renforcement du Programme des Nations unies pour l'environnement (PNUE), la mise au point de mesures de suivi pour la performance des entreprises, l'élargissement du concept de PIB pour évaluer le bien-être d'une nation, l'idée de développer éventuellement une stratégie de financement du développement durable et d'accoucher d'un cadre de production et de consommation durable.

Ban Ki-moon a insisté sur le fait qu'aucun accord réunissant autant de parties et d'intérêts aussi différents ne peut être acquis sans compromis de tous. Mais, a-t-il conclu, «Rio+20 n'est pas une fin mais un début». Dans la plénière, une étudiante néo-zélandaise de 17 ans, Brittany Trifold, a lancé aux 2000 délégués: «J'ai du feu dans mon cœur. Je suis en colère contre le monde [...] Nous sommes ici pour régler les problèmes que nous avons causés. Êtes-vous ici pour sauver la face ou pour nous sauver?» La jeune fille a été vivement applaudie par l'assemblée...

Une entente décevante

Pendant ce temps, hier encore, l'entente de principe de lundi a continué d'être descendue

en flammes par de nombreux groupes écologistes et de la société civile qui y déplorent l'absence d'objectifs et d'échéanciers, qu'on a remplacés par des «processus», pour en définir plus tard, l'absence de décision pour lancer les négociations en vue d'un nouveau traité sur la gestion de la partie internationale des océans et la faiblesse des propositions touchant la gouvernance environnementale internationale.

Même le premier ministre, Jean Charest, s'est dit en partie déçu du résultat de la conférence de Rio+20 jusqu'ici. Le premier ministre québécois passe la semaine à Rio, où il participe à différentes activités en marge du sommet.

La Presse canadienne rapportait hier qu'au cours d'un point de presse, Jean Charest a déclaré qu'il aurait aimé que la déclaration officielle «aille plus loin», notamment dans les engagements qui auraient matérialisé le concept «d'économie verte». Il a aussi regretté que le texte soit plutôt flou sur la place qu'occupent l'environnement et le développement durable dans les institutions comme la Francophonie.

D'autre part, des milliers de femmes ont défilé hier dans les rues de Rio pour dénoncer le «capitalisme vert» que l'ONU proposerait sous la dictée des multinationales, une philosophie censée déboucher sur la «marchandisation de la nature» — la crainte de nombreux peuples autochtones — et la privatisation des services publics essentiels, comme l'eau, l'épuration, etc.

Désobéissance civile

Pour Kumi Naido, le directeur de Greenpeace international, le mouvement environne-

mental doit réaliser que, s'il a gagné des batailles, il a perdu la guerre de la protection environnementale avec des ententes comme celle de Rio+20, qui ne sont pour lui qu'un tissu de vœux pieux sans engagements concrets, mesurables. Il faudra, dit-il, revenir à la désobéissance civile, comme l'ont fait tous les vrais libérateurs, a-t-il déclaré à *Guardian* de Londres. Dans ce contexte, un groupe international comme Greenpeace va devoir changer de stratégie, a-t-il dit.

Les maires du C40 voyaient les choses d'un autre œil. Ce réseau de 59 mégapoles se donne comme objectif de réduire ses émissions de GES de 1,3 milliard de tonnes (gigatonnes ou Gt) par année d'ici 2030 sur le total prévu de 2,9 Gt. C'est l'équivalent des émissions combinées du Canada et du Mexique. Ces 59 mégapoles émettent ensemble 14% de tous les GES annuellement. La priorité des villes ira au contrôle des émissions de méthane des grands dépotoirs. Les méthodes et initiatives mises au point dans les grandes villes vont être rendues disponibles aux plus petites qui voudraient s'en inspirer.

Pour le président du C40, Michael Bloomberg, maire de New York, les élus municipaux vont devoir relever de plus en plus les défis que les gouvernements nationaux n'arrivent pas à assumer, car la moitié de l'humanité vit désormais dans des milieux urbains.

Le Devoir

Avec l'Agence France-Presse, l'Associated Press, La Presse canadienne

MAC

SUIITE DE LA PAGE 1

pour assurer la pérennité de l'établissement. «Il y a des solutions plus épatistes qui sont possibles», tranche le successeur de Marc de Serres, qui vient de quitter le MAC après deux mandats.

Parmi ces solutions, le nouvel administrateur pense à une meilleure ouverture sur la rue, à un roulement plus rapide des expositions pour accroître la visibilité de la collection permanente et à l'utilisation des salles du sous-sol pour augmenter à court terme les surfaces d'exposition. «88 millions de dollars et une reconstruction complète, c'est trop ambitieux. Si on continue dans cette voie, on ne verra pas ce musée de notre vivant, sans avoir réglé les véritables problèmes de fonds», défend l'homme d'affaires.

La nomination d'Alexandre Taillefer aux commandes du MAC n'est pas étrangère à toute la tourmente médiatique soulevée en décembre 2011 par ce projet d'envergure, qui prônait ni plus ni moins que la reconstruction quasi complète d'un musée construit il y a à peine 20 ans. Un projet que la ministre de la Culture, Christine St-Pierre, avait rapidement dénoncé, le jugeant d'emblée indéfendable auprès des contribuables québécois.

Augmenter l'achalandage

Habitué des cercles de l'art contemporain, Alexandre Taillefer a été approché par le ministre St-Pierre pour aider le MAC à se remettre sur ses rails. Après avoir sauvé l'Opéra de Montréal d'une faillite quasi certaine il y a sept ans, le jeune homme d'affaires de 39 ans a accepté de mettre la main à la pâte pour aider le musée à relever de nombreux défis, notamment celui de rehausser son achalandage familial. «Il y a présentement 62000 visiteurs par année au MAC. Ce n'est pas assez. Il faut intégrer des expositions qui vont être appréciées par le plus grand nombre. Le milieu de l'art contemporain évolue rapidement, est de plus en plus populaire et apprécié du grand nombre. Il faut que le MAC capte cette vague», a insisté hier le nouveau président du MAC.

Tout en se défendant de vouloir s'ingérer dans la programmation, M. Taillefer affirme devoir s'assurer que les choix de l'établissement permettent d'augmenter la fréquentation et surtout la base des fidèles du musée. Il en va de la viabilité du MAC, dit-il. «Je vois mon rôle comme assez actif dans les opérations quotidiennes. Je n'ai pas à m'immiscer dans les choix artistiques. Cela dit, il est très clair pour moi qu'il faut augmenter les revenus autonomes et s'ouvrir à des projets plus populaires», a-t-il dit, en donnant plusieurs fois l'exemple de la réussite observée au Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM).

«Ils font un travail extraordinaire que le MAC est tout à fait en mesure de faire», a dit l'homme d'affaires, qui s'est d'ailleurs investi au MBAM ces dernières années en siégeant à un des comités d'acquisition et en faisant don d'une œuvre de l'artiste Brian Jungen pour le nouveau pavillon d'art canadien.

Nouvelles stratégies

Pour redynamiser le MAC, l'administrateur mise sur de nouvelles stratégies de commercialisation, un plan de marketing et de visibilité, et une plus grande ouverture du musée sur son quartier et sur la communauté en général. Un choix qui s'est avéré salutaire pour l'Opéra de Montréal, passé en sept ans d'un déficit de 2,2 millions de dollars à l'équilibre budgétaire, et aujourd'hui muni d'un fonds de dotation de plus de 5 millions. La clientèle a été renouvelée grâce à de nouvelles stratégies publicitaires.

«Nous ne pourrions avoir un meilleur emplacement à Montréal. Nous devons aussi nous approprier le quartier. On l'a fait l'automne dernier avec l'œuvre lumineuse de Rafael Lozano-Hemmer [sur la place des Festivals], mais il faut être plus présents, devenir une destination, comme le MoMA l'est à New York», plaide Alexandre Taillefer.

Passionné d'art et d'opéra, le dynamique trentenaire a fait fortune dans l'univers des technologies de l'information. A 21 ans, en 1993, il fondait Intellia, une boîte de design Web rachetée par Quebecor et renommée Nurun. Il a mis sur pied une entreprise de jeux vidéo pour téléphone mobile, elle aussi acquise par JAMDAT en 2005, puis par EA Mobile un an plus tard. Une transaction de 750 millions. L'entrepreneur est toujours à la barre de Stingray Digital et conserve des participations dans plus d'une dizaine d'entreprises. Alexandre Taillefer est aussi le petit-fils d'Arthur Lefebvre, engagé par Henri Bourassa en 1924 pour veiller sur les finances du Devoir et dont la carrière s'est étendue sur pas moins de 60 années.

«L'art contemporain est pour moi une passion. Moi et mon épouse, nous voyageons en fonction du calendrier des foires d'art contemporain. Nous avons une collection de plus de 300 œuvres. Il n'y a pas de raison pour que l'art contemporain n'ait pas une meilleure visibilité dans ce musée à Montréal, conclut-il. Il faut travailler avec les artistes, les galeries et aussi les autres musées. Il faut mettre fin aux chasses gardées.»

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Au téléphone 514 985-3346
Par télécopieur 514 985-3390